



# Gougenheim

*Bulletin municipal 2023*









## Sommaire

page 4	Le mot du maire
page 6	État civil
page 9	Vie communale
page 23	Échos des écoles
page 26	Vie associative
page 39	Nos talents
page 40	Un peu d'histoire



## Remerciements

Nos remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin :

Le maire Laurent KRIEGER et ses adjoints,

Nos secrétaires de mairie : Cathie GIRONDIN et Magali THOMAS-MOUKERT,

Les membres de la commission information : Frédéric MOSTER, Christiane FISCHER, Florence BISCH, Armand STOLL, Simone GSELL, Nathalie WROBEL,

Le corps enseignant des écoles de Gougenheim et de Rohr,

Les responsables et membres des différentes associations,

Nos historiens locaux Alphonse MEYER et Martin STARCK,

Et tous ceux qui ont participé par leurs suggestions, corrections et photos,

*La commission « information » est toujours preneuse de toute photo permettant d'illustrer ce bulletin qui est le vôtre.  
N'hésitez pas à nous en proposer tout au long de l'année !*





## Mes chers concitoyens,

2023 s'achève, avec ses hauts et ses bas. Le COVID n'est plus à la hausse mais la guerre en Ukraine est toujours présente. Nous avons la chance d'être épargnés par cette dernière, nous avons la chance de retrouver nos proches régulièrement, d'avoir du chauffage, de l'électricité et notre confort de vie. Habitues à cela, certaines personnes revendiquent toujours plus, ceci n'est pas fait..., cela n'est pas bien...

Ne devrions-nous pas réfléchir, nous poser et nous demander ce qui fait l'essentiel pour nous ?

Pour Gougenheim, je vais relever les points positifs de 2023 :

oVillage fleuri : C'était une première pour le village, dans ce concours qui récompense les communes qui fleurissent et égayent les rues de leur village. Pour ce millésime 2023, Gougenheim a concouru dans la catégorie « Aménagement

paysager » en présentant la rue de l'Église. Nous avons obtenu le 2e prix de cette catégorie sur tout le Bas-Rhin. Le jury a reconnu la qualité de la réalisation. Je tiens à remercier chaleureusement notre ouvrier communal, Jean-Paul Koebel, qui s'est occupé de la sélection et de l'implantation des différentes fleurs. Un grand merci aux donateurs des auges en grès et au prêt des bacs à fleurs en grès déposés devant l'église. Sans la participation de toutes ces personnes, la réalisation n'aurait pas été à ce niveau-là.

- 120e anniversaire des sapeurs-pompiers : qui s'est déroulé le week-end du 24-25 juin 2023. On peut le dire, cet événement était une réussite, nos pompiers ont fêté dignement les 120 ans du corps des sapeurs-pompiers. Les chapiteaux, les manifestations, la restauration et les boissons ont été à la hauteur de l'événement. Le temps était de la partie avec un magnifique défilé, la prise de paroles des 3 maires du regroupement ; bravo à tous pour cette manifestation ! Longue vie au corps de sapeurs-pompiers de Gougenheim - Rohr - Duntzenheim.

- Aménagement des abords de l'ancien lavoir : il s'agissait d'un projet sur 2 années, travaux débutés en 2022 et terminés en 2023. Cet aménagement permet de mettre en valeur notre ancien lavoir, de faciliter l'accessibilité par la rue du Galgenberg, et de profiter d'un coin de nature au sein du village en se posant autour de la table munie de bancs. Le coût final pour la commune n'aura été que de 16 300 € grâce aux 73% de subventionnement.

- En revanche, pour le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'église, nous n'avons pas obtenu de subvention notamment de la part de l'État, car nous avons opté pour de la revente totale. Les subventions sont uniquement accordées aux communes qui arrivent à avoir 70% d'autoconsommation sur l'électricité produite... ce qui ne peut pas être le cas pour les petites communes avec peu de bâtiments municipaux. L'urgence climatique n'est peut-être pas la même pour tout le monde ?

L'équipe municipale a cependant souhaité maintenir et engager ce projet d'avenir. La commande est passée, la pose est prévue en ce début d'année 2024.

- Ouvrage de protection : En 2023 a eu lieu une enquête publique, du 16 mai au 22 juin, ayant pour objectif de déterminer ou non l'utilité publique de l'ouvrage. En l'occurrence il s'agissait de valider la D.U.P : Déclaration d'utilité publique et la S.U.P : Servitude d'utilité publique. Suite aux remarques formulées, le commissaire enquêteur a transmis son avis et Mme la Préfète a pris l'arrêté le 18 octobre 2023 ; extrait des arrêtés :

- Sont déclarés d'utilité publique, sur le territoire de la commune de Gougenheim, les travaux et les acquisitions nécessaires à la réalisation du projet de lutte contre les





inondations et coulées de boue.

- Le syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle (SDEA) est autorisé à acquérir soit à l'amiable, soit par la voie de l'expropriation, les parcelles et lots de copropriétés nécessaires à la réalisation du projet.

Nous travaillons encore sur des solutions pouvant conduire à des acquisitions à l'amiable.

Comme vous pouvez le constater de nombreux projets ont été réalisés ; pour une petite commune comme la nôtre, il est difficile d'effectuer des investissements conséquents tous les ans.

Pour information, la dette de notre commune s'élevait en 2020 (début de mandat), à 353 319 €, soit 630€/habitant; elle est aujourd'hui de 231 640 soit 413€/habitant. Dans la mesure du possible, la municipalité souhaite continuer à faire baisser cette dette sur la 2e partie du mandat et à se rapprocher des 200€/habitant à la fin du mandat.

Nous avons une volonté forte de maintenir les taux d'imposition au niveau actuel. Quand le Président de la République vous annonce que ce sont les communes qui font augmenter les impôts locaux, ce n'est pas vrai, en l'occurrence pour Gougenheim, cela fait 3 ans que nous n'avons pas fait évoluer le taux d'imposition ! Mais les bases de calculs évoluent et subissent également l'inflation. Ce ne sont donc pas vos élus municipaux qui font que vous payez plus d'impôts.

Nous essayons pour la plupart des projets de trouver des subventions. A cet effet, de nombreuses réunions et discussions sont menées pour construire des projets pouvant être subventionnables. Cela nécessite des efforts et l'engagement des élus.

Sur la 2e partie du mandat, cela va se poursuivre avec pour principaux projets :

- la rénovation énergétique de notre complexe École / Salle des fêtes avec l'isolation de la toiture, des façades, l'amélioration de l'ensemble chauffage / ventilation sans oublier le renouvellement des équipements intérieurs que nous avons entamé cette année et qui va se poursuivre.

Nous allons essayer d'engager ce projet énergétique, qui est estimé à plus de 300 000 euros, sans faire appel à un emprunt.

- la mise en œuvre de la sécurisation de l'entrée Ouest du village, c'est-à-dire le croisement de la RD31 et de la RD67 avec la création d'un rond-point en collaboration avec la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA). Il en résultera également un aménagement différent de l'accès à la rue de la Houblonnière.

Le tracé du rond-point n'est pas encore arrêté au niveau de la CEA. Le bureau d'étude a projeté différents tracés lors du 2e semestre 2023, le tracé final n'est pas encore retenu mais devrait l'être en 2024. En lien avec ce projet, il y aura des acquisitions foncières à réaliser.

- la création d'un sentier pédestre autour du Dorfgraben pour agrémenter les promenades dans le village et ainsi améliorer le cadre de vie tout en informant et distrayant les promeneurs locaux et les touristes de passage à Gougenheim. Il s'agit ici de poursuivre l'embellissement de notre village en créant et prolongeant un sentier entre la réalisation de cette année aux alentours de l'ancien lavoir jusqu'à la rue de la montée. Les demandes de subventions sont en cours. Espérons que ce projet puisse voir le jour.

Comme vous pouvez le voir, l'équipe municipale s'est engagée à améliorer le cadre de vie au sein du village.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024. J'espère avoir l'occasion de pouvoir vous rencontrer tout au long de l'année lors des différentes manifestations organisées par nos associations. Pour cette nouvelle année, nous comptons une association de plus dans le village «Au café des connexions » avec des programmations d'animations et de rencontres régulières. Alors n'hésitez pas à venir pour créer du lien entre les habitants !

Gleglik's neï Johr !

Laurent Krieger,  
Maire de Gougenheim



La sénatrice du Bas-Rhin Elsa Schalck en visite à Gougenheim pour discuter des projets de la commune.





## Naissances

**1823** 26 naissances ont été enregistrées

Edmond LIENHART, né le 11 janvier  
Célestine, Joséphine FREUND, née le 7 février  
**1923** Marie, Mélanie, Suzanne GOETZ, née le 1er mars  
Octavie, Julie HASSELMANN, née le 12 avril

Alfrede, René KLEIN, né 27 avril  
Lucie, Madeleine BARTH, née le 29 mai  
Marthe, Marie, Thérèse BARTH, née le 9 juin

**2023** Aucune naissance n'a été enregistrée.

**2023** Aucun PACS n'a été enregistré.

## PACS

**1823** 7 mariages ont été célébrés

## Mariages

**1923** François Joseph, Charles KLEIN et Rosalie KLEIN, le 29 juin  
François, Joseph REINHARDT et Marie, Madeleine LUX, le 16 juillet

**2023** Yoan EYQUEM  
et Carole HAUSS  
le 8 juillet

Guillaume, Alexandre GONCALVES  
et Julie NIVEL  
le 26 août

Christophe, François WEYDMANN  
et Sylvie, Marie-Odile LAUGEL  
le 23 septembre



**1823** 15 décès ont été enregistrés

## Ils nous ont quittés...

**1923** Anne Marie GIESSNER, née SCHMITTBIEL, le 5 janvier, âgée de 76 ans  
Marie, Barbe GILLIG, née FIESSLER, le 9 mars, âgée de 58 ans  
Richarde KLEIN, née ROOS, le 27 mars, âgé de 85 ans  
Laurent STEINMETZ, le 25 juillet, âgé de 70 ans  
Alfrede, René KLEIN, le 11 octobre, âgé de 6 mois

**2023** Jacques, Marcel, Yvon RAUCH époux de Colette, Marcelle, Mauricette GOHARD, le 9 janvier, à l'âge de 94 ans  
Fernand, Georges, Joseph BERNECKER, époux de Laurence, Marie, Antoinette GASS, le 4 avril à l'âge de 70 ans  
Jean-Pierre GUTH, époux de Marie-Madeleine HEITZ, le 10 décembre à l'âge de 89 ans  
Joseph, Marcel, Richard WEISS, veuf de Nicole, Colette OBERLE, le 25 décembre 2023 à l'âge de 88 ans





### Les 90 ans de Mme Anna RIEHL

Mme Anna Riehl née Adam a fêté ses 90 ans, entourée de sa famille.

Elle est née le 11 janvier 1933 à Gougenheim et a grandi avec ses deux frères, Antoine et René dans la ferme familiale. Elle a fréquenté l'école du village et, à 16 ans, elle partit en pensionnat à Sarrebourg pour approfondir ses connaissances de la langue française et pour acquérir toutes les compétences d'une bonne maîtresse de maison. Elle aidait aussi ses parents aux travaux de la ferme comme c'était la coutume autrefois.

Le 29 décembre 1956, elle épousa Léonce Riehl qui habitait aussi le village. Le couple élut domicile dans la maison familiale de l'époux et tous deux assurèrent les travaux de la ferme et modernisèrent l'exploitation. Les machines facilitaient les travaux mais il restait encore beaucoup à faire et les journées étaient très remplies.

3 enfants : Isabelle, Michèle et Jean-Luc, décédé en bas âge, sont venus agrandir le foyer.

Anna est l'heureuse grand-mère de 4 petits enfants : Matthieu, Laetitia, Aurélien et Gaëtan. Elle est aussi

l'heureuse arrière-grand-mère de 6 arrière-petits-enfants : Lucie, Lucas, Léo, Quentin, Diego et Lily.

Anna a eu la grande douleur de perdre son époux le 24 décembre 2013, à l'âge de 83 ans.

Dès l'âge de 15 ans, elle fréquenta la chorale des filles et ensuite la chorale Sainte Cécile pendant de nombreuses années. Elle est également membre du Bel Âge et participe avec plaisir au repas de Noël des aînés. Anna lit encore chaque jour le journal et regarde quelques émissions à la télévision. Elle passe des journées paisibles entourée de l'affection de sa famille.

A l'occasion de son anniversaire, le maire Laurent Krieger et son 1er adjoint, Denis Stahl, lui ont rendu visite et lui ont offert un bel arrangement au nom de la municipalité.



### Les 80 ans de Francine et Emile Harnisch

Francine et Emile Harnisch ont eu la chance de fêter leur 80 ans en compagnie de leur fille Catherine et de leur gendre Jean-Marc ainsi que de leur petit-fils Corentin qui est leur plus grande fierté. Ils ont aussi eu le grand bonheur de fêter cette année, leur 60ème anniversaire de mariage entourés de toute la famille.

Francine est née le 25 octobre 1943 à Strasbourg. Elle est l'aînée de 4 frères et soeurs et a fréquenté l'école Vauban de Strasbourg. Après sa scolarité, elle a intégré le grand magasin Magmod où elle fut vendeuse dans la parfumerie. Ensuite elle a travaillé dans une pharmacie à Schiltigheim et après avoir élevé leur fille Cathy et les petits neveux, elle a intégré le CHU de Hautepierre en tant qu'agent hospitalier jusqu'à la retraite.

Emile est né le 10 janvier 1943 à Strasbourg. Il est issu d'une famille de 6 enfants et lorsqu'il avait 3 ans, son père décéda accidentellement. Après l'école primaire, il commença un apprentissage de dessinateur en bâtiment dans l'entreprise Th § Ed Wagner aujourd'hui disparue. Après son service militaire, il exerça son métier dans différents bureaux d'études pour finalement se mettre à son compte pendant dix ans avant de prendre sa retraite.

Suite à la naissance de leur petit-fils Corentin, le couple a emménagé à Gougenheim pour se rapprocher de leur famille qui habite Kienheim et pour s'occuper de leur petit-fils. Ils passent des jours paisibles dans leur bel appartement situé près de la forêt et fréquentent le club du Bel Âge.

Emile est passionné de philatélie, de peinture, de Sudoku

ainsi que de puzzles de 2000 pièces et encore plus. Quant à Francine, elle adore lire, mijoter de bons petits plats et faire de belles balades par beau temps. A l'occasion de leur anniversaire, la municipalité leur a rendu visite et leur a offert un panier garni ainsi qu'un arrangement floral à tous deux.



### Les 80 ans de Marie-Louise Bock, née Diebold

Le 8 janvier 2023, Marie-Louise a eu la joie de fêter ses 80 ans, entourée de sa famille et de ses amis.

Marie-Louise a vu le jour le 8 janvier 1943 à Gougenheim, dans la maison de ses parents, « In's Sattlers ». Elle est l'aînée d'une fratrie de 4 enfants. Du fait de la guerre, Marie-Louise a connu des périodes difficiles, surtout pendant l'absence de son père enrôlé dans l'armée allemande en 1944 et 1945. Heureusement, son père revint sain et sauf en 1945 et la famille a pu enfin reprendre une vie normale.

Elle a fréquenté l'école primaire de Gougenheim jusqu'à l'âge de 14 ans. Puis elle a aidé ses parents dans les travaux domestiques. Très jeune, elle a été confrontée aux dures réalités de la vie. En 1958, elle a été obligée d'aider sa maman à soigner sa grand-mère paternelle en fin de vie.

Pendant les périodes d'hiver, elle a profité de son temps libre





pour s'inscrire à un cours de coupe et de couture à Strasbourg, et à l'école ménagère de Truchtersheim.

Son futur mari, Marcel BOCK, originaire de Saessolsheim, revenait du Service militaire en mai 1962. Il a été embauché à IBM Paris, pour commencer son activité début janvier 1963.



Marie-Louise s'est mariée le 15 septembre 1962 pour pouvoir l'accompagner à Paris. Deux enfants sont nés de leur union, Sylvie, née le 17 octobre 1963 à Strasbourg, puis Michel né le 1er avril 1965 à Nogent-sur-Marne. Marie-Louise, femme au foyer, se consacra à l'éducation de ses 2 enfants. Elle était passionnée par le tricot, la broderie, la couture. Excellente cuisinière, elle régala sa famille et ses amis de bons petits plats. Elle se plaisait souvent à recevoir sa famille alsacienne pour leur faire découvrir Paris et les environs.

Le couple vécut en région parisienne jusqu'en 1978, moment où il emménagea dans leur maison qu'ils ont fait construire à Gougenheim. Marie-Louise, passionnée de jardinage, a pu s'adonner à son occupation favorite ainsi qu'au fleurissement de sa propriété.

En 1991, la famille s'est agrandie à la naissance de sa petite-fille Caroline dont elle était la nourrice pendant ses premières années.

Très altruiste, Marie-Louise s'est toujours consacrée à sa famille. Elle a accompagné ses parents jusqu'à un âge très avancé. Elle a eu la grande chance de fêter ses noces d'or en 2012 et ses noces de diamant en 2022, entourée de sa famille et de ses amis. Elle continue à entretenir et à embellir sa maison et son jardin. Pour se maintenir en forme, elle aime bien marcher dans la nature avec son mari. Pour maintenir le lien social ils sont inscrits tous les deux à l'Association « Le Bel Âge ».

Le jour de son 80ème anniversaire, le Maire Laurent Krieger lui a offert un bouquet et lui a transmis les meilleurs vœux de bonheur et de santé au nom de la municipalité.

## Les 90 ans de Marthe Bock



Mme Marthe Bock a eu la grande joie de fêter ses 90 ans le 20 juillet 2023 entourée de toute sa famille. Elle est la fille unique de Alphonse et Angélique Bock. Elle allait à l'école du village et le soir après la classe, elle aidait ses parents aux travaux de la ferme. Durant deux années, elle a fréquenté l'école ménagère de Friedolsheim afin d'acquérir toutes les compétences d'une bonne maîtresse de maison.

Marthe a veillé durant de nombreuses années à la propreté de la chapelle Saint Laurent ainsi qu'au fleurissement et à l'entretien de l'église du village durant 34 ans. Elle a également assuré l'entretien de la salle des

fêtes. On pouvait toujours compter sur elle !

Le 10 juillet, elle épousa Marcel Bock qui était originaire du village. Le jeune couple élit domicile dans la maison natale de Marthe. Trois enfants vinrent agrandir le foyer : Christian, Alain et Francine qui est malheureusement décédée en bas âge. Marthe est l'heureuse mamie d'une petite fille prénommée Sarah.

Marthe a fait de nombreux voyages et croisières fluviales avec son mari dont elle garde de très beaux souvenirs. Malheureusement, Marcel est décédé en 2020 à l'âge de 89 ans. Marcel fut pompier du village durant de longues années. Son fils Christian qui habite à proximité vient chaque jour après son travail lui rendre visite et veille sur elle.

L'adjoint au maire, Denis Stahl est venu lui présenter les meilleurs vœux et lui a offert un bel arrangement au nom de la municipalité.

## Les 80 ans de Marlène Guth

Madame Marlène Guth née Heitz a vu le jour le 7 juillet 1943. Elle fréquentait l'école du village où enseignait Mme Fischer de Mittelschaeffolsheim dans les classes primaires. Elle s'est mariée le 13 octobre 1962 avec Jean-Pierre Guth qui habitait Gougenheim.

Trois enfants sont issus de cette union : Dany en 1963 qui habite Wingersheim, Sylvie en 1966 qui a élu domicile dans la localité et Michel en 1972 qui habite Dahlenheim.

Marlène est aussi l'heureuse grand-mère de 6 petits enfants : Julien qui a repris le restaurant "La Vignette" à Schnersheim de ses parents et Camille, Nicolas et Thomas, Cyril et Solène. Elle est très fière de ses deux arrières petits enfants Léo et Elisa qu'elle affectionne particulièrement.

Le 13 octobre 2022, elle a eu le grand bonheur de pouvoir fêter les 60 ans de mariage avec Jean-Pierre, son époux.

Marlène a travaillé durant deux années dans un restaurant à Cronembourg, ensuite elle a secondé la famille d'un directeur de banque qui habitait Strasbourg. Par la suite, elle a intégré l'entreprise Sport Adidas, d'abord à Strasbourg puis à Landersheim jusqu'à sa retraite. Marlène lit régulièrement le journal et aime jardiner. Elle entretient les fleurs de sa maison et rend visite trois fois par semaine à son époux Jean-Pierre qui réside actuellement à la maison de retraite de Willgotheim.



Pour son anniversaire, le maire Laurent Krieger lui a rendu visite et lui a remis un bel arrangement au nom de la commune.



## La Mairie

Horaires d'ouverture au public de la Mairie	
Mardi	16h30 - 19h00
Jeudi	16h30 - 19h00
Vendredi	09h00 - 11h30

Si vous souhaitez rencontrer le maire, contactez au préalable le secrétariat de mairie.

03 88 70 57 32 ou [gougenheim@orange.fr](mailto:gougenheim@orange.fr)

Site internet de la commune : [www.gougenheim.fr](http://www.gougenheim.fr)

## L'Agence Postale Communale

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale		
Lundi	9h00 - 11h30	fermé
Mardi	9h00 - 11h30	16h30 - 19h00
Jeudi	9h00 - 11h30	16h30 - 19h00
Vendredi	9h00 - 11h30	fermé

2 Place de la Libération, à la mairie

03 88 70 57 32 ou [gougenheim@orange.fr](mailto:gougenheim@orange.fr)

## Regroupement Pédagogique Intercommunal

Ecole de Gougenheim 03 88 70 54 71

Horaires de début et fin de classe : 8h15/11h45 et 13h30/16h

Ecole de Rohr 03 88 70 57 33

Horaires de début et fin de classe : 8h05/11h35 et 13h20/15h50

Pour contacter Mme Céline LORENTZ, directrice du RPI par courriel :

[ce.0671052e@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0671052e@ac-strasbourg.fr)



### Calendrier des vacances scolaires (zone B)

Hiver	Du samedi 24 février 2024 au lundi 11 mars 2024
Printemps	Du samedi 20 avril 2024 au lundi 6 mai 2024
Pont de l'Ascension	Du mardi 7 mai 2024 au lundi 13 mai 2024
Été	Du samedi 6 juillet 2024 au lundi 2 septembre 2024
Toussaint	Du samedi 19 octobre 2024 au lundi 4 novembre 2024
Noël	Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025

## Structure d'accueil de loisirs et périscolaire de Kienheim

Les enfants scolarisés dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Gougenheim et Rohr ont la possibilité d'être inscrits au centre périscolaire de Kienheim. Pour la garderie périscolaire après la classe ainsi que pour le repas de midi, l'accueil a lieu à la salle des fêtes de Gougenheim, au-dessus de l'école.

**Accueil de Loisirs & Périscolaire La Rose des Vents**

Place Pierre Pflimlin - 67270 Kienheim

Tél. : 03.88.69.77.61 - Email : [periscolaire.kienheim@alef.asso.fr](mailto:periscolaire.kienheim@alef.asso.fr)

Horaires en périodes scolaires		
Lundi	11h30 - 13h45	16h00 - 18h30
Mardi	11h30 - 13h45	16h00 - 18h30
Jeudi	11h30 - 13h45	16h00 - 18h30
Vendredi	11h30 - 13h45	16h00 - 18h30

Pour tout renseignement et inscription : <https://www.alef.asso.fr/structures/kienheim/>

## Relais Petite Enfance (R.P.E.)

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'accueil, d'information et d'animation pour les enfants, les parents, les assistants maternels et les candidats à l'agrément.

Au-delà de ses nombreuses animations régulières et gratuites, le RPE (successeur du RAM) permet aux professionnels de l'enfance et aux familles de se rencontrer, d'exprimer leurs attentes, puis éventuellement de les accompagner dans leurs relations employeur/salarié.

Enfin, le RPE fédère les assistants maternels dans leur démarche de professionnalisation, de formation, d'échanges de pratiques et peut être contacté pour s'informer sur les modalités d'obtention de l'agrément.

**Relais Petite Enfance**

5 rue du Général Leclerc 67370 Truchtersheim

Tél. : 03 88 51 00 03 - Mail : [relaispetiteenfance.kochersberg@alef.asso.fr](mailto:relaispetiteenfance.kochersberg@alef.asso.fr)

Horaires en périodes scolaires		
Mardi	08h00 - 12h00	13h00 - 17h30
Mercredi	08h00 - 12h00	fermé
Vendredi	08h00 - 12h00	13h00 - 16h00





## Transports en commun

Les horaires de la ligne 203 Saessolsheim-Strasbourg sont à télécharger sur le site : [www.ctbr67.fr/lignes-horaires](http://www.ctbr67.fr/lignes-horaires)



## Entretien des conduits de fumée

L'entreprise Ramonage Alsace Nord effectue au moins une tournée par an sur notre village. Si vous souhaitez être avertis du passage du ramoneur dans notre commune, par SMS ou par mail, vous pouvez vous inscrire sur le site internet : [www.ramonage-fischer.fr](http://www.ramonage-fischer.fr)

Les carnets de contrôle peuvent être retirés en mairie.  
**Ramonage Alsace Nord**  
14 route d'Obermodern 67330 Bouxwiller  
Tél. : 03 88 91 66 72

## Déchetteries

Les déchets recyclables sont à déposer dans les déchetteries de Dossenheim-Kochersberg et de Pfulgriesheim. Pensez à vous munir de votre badge.

### Horaires d'été : du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

	Dossenheim	Pfulgriesheim
<b>Lundi</b>	14h00 - 18h00	fermé
<b>Mardi</b>	fermé	14h00 - 18h00
<b>Mercredi</b>	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00	14h00 - 18h00
<b>Jeudi</b>	fermé	14h00 - 18h00
<b>Vendredi</b>	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00	14h00 - 18h00
<b>Samedi</b>	9h00 - 18h00	9h00 - 18h00

### Horaires d'hiver : du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

	Dossenheim	Pfulgriesheim
<b>Lundi</b>	14h00 - 17h00	fermé
<b>Mardi</b>	fermé	14h00 - 17h00
<b>Mercredi</b>	14h00 - 17h00	14h00 - 17h00
<b>Jeudi</b>	fermé	14h00 - 17h00
<b>Vendredi</b>	14h00 - 17h00	fermé
<b>Samedi</b>	9h00 - 17h00	9h00 - 17h00

## Les déchets verts

La communauté de communes du Kochersberg dispose de 3 sites réservés exclusivement aux particuliers pour les dépôts de déchets verts appelés « points verts ». Réservés aux habitants de la Communauté de Communes du Kochersberg ainsi qu'aux services municipaux des communes membres, ils sont interdits aux professionnels, aux habitants non redevables de la comcom et aux véhicules d'une hauteur supérieure à 1,90 mètres.

Les huiles de ménage et les huiles de vidange doivent être déposées à la déchetterie. Le rejet de ces huiles dans le circuit des eaux usées est formellement interdit car cela empêche le bon fonctionnement de la station d'épuration.

**Point vert**  
Dépôt en libre service de déchets verts

Site réservé aux particuliers de la Communauté de Communes du Kochersberg et **interdit aux professionnels**

Trier, recycler, préserver

**Sont acceptés :**

taille de haie, branches

feuilles

tonte de gazon

fleurs et plantes du jardin

Merci de déposer vos déchets verts au bord du terrain ou sur les côtes

**Sont refusés**  
Tous les autres déchets, dont :

déchets ménagers

tronc d'arbre, souche

reste de repas, épluchures

pierres, cailloux, gravats, terre

barbelés, grillage

palette en bois

plastique, bâche

pot de fleur

**ATTENTION !**  
Tout dépôt sauvage sera sanctionné (art. R435-8 du Code pénal) et pourra entraîner la fermeture du site

En cas de problème contactez la Communauté de Communes du Kochersberg au 0 800 500 135 - [www.kochersberg.fr](http://www.kochersberg.fr)



**Point vert de Willgottheim** : situé avant l'entrée de Willgottheim sur la route départementale n°41 en venant de Schnersheim.

**Point vert d'Ittenheim** : situé à la sortie d'Ittenheim en direction de Handschuheim le long de la RD 1004.

Pour ces deux points d'apport, le badge d'accès à la déchetterie obligatoire : un système de contrôle d'accès équivalent à celui installé à l'entrée des déchetteries a été

mis en place pour empêcher l'accès à des personnes non autorisées. Le nombre d'accès n'est pas limité ou facturé. Merci de respecter les consignes de tri et de séparer les branchages des autres déchets verts.

**Point vert de Reitwiller** : réservé aux apports de déchets verts supérieurs à 2m3, ce point vert est accessible uniquement sur rendez-vous et sur présentation d'un bon de dépôt à venir récupérer impérativement en amont à la Communauté de Communes du Kochersberg.

## Les déchets ménagers



**Attention, nouveauté pour les déchets alimentaires !** A partir de 2024, il faudra trier ces bio-déchets et ne plus les jeter dans la poubelle de déchets non recyclables. Pour stocker et transporter les déchets alimentaires à la borne réservée à cet usage, vous pouvez utiliser un bio-seau et des sacs kraft à retirer en mairie.



Une borne réservée aux déchets alimentaires est à votre disposition au point d'apport volontaire situé sur le parking de l'école, 13 rue de la Forêt.



Et on n'oublie pas de trier les emballages, le papier et le verre !



### Le Trèfle, Espace France Service

32 rue des Romains - 67370 Truchtersheim  
Tél. 03 88 69 60 30

[www.kochersberg.fr/Trefle/Espace-France-Services/Presentation.html](http://www.kochersberg.fr/Trefle/Espace-France-Services/Presentation.html)

Le Trèfle regroupe une multitude de services et vous accompagne dans les démarches de la vie quotidienne : les chargés d'accueil du Trèfle ont été spécialement formés pour apporter un premier niveau de réponse à vos questions, pour vous orienter le cas échéant vers l'interlocuteur adéquat, ou, pour les demandes complexes, vous accompagner dans la réalisation de démarches en ligne.

Horaires d'ouverture	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
<b>Mardi</b>	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00
<b>Mercredi</b>	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
<b>Judi</b>	fermé	13h00 - 17h00
<b>Vendredi</b>	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
<b>Samedi</b>	8h30 - 11h30	fermé





## Médiathèque Intercommunale du Kochersberg (MIK)



Horaires d'ouverture	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	fermé	fermé
<b>Mardi</b>	fermé	14h00 - 19h00
<b>Mercredi</b>	10h00 - 13h00	14h00 - 19h00
<b>Jeudi</b>	fermé	14h00 - 19h00
<b>Vendredi</b>	fermé	14h00 - 19h00
<b>Samedi</b>	10h00 - 13h00	14h00 - 16h00

Rue Germain Muller 67370 Truchtersheim  
Tél.: 03 90 29 03 59 - Mail : [kolibris@kochersberg.fr](mailto:kolibris@kochersberg.fr)

## À noter pour vos démarches administratives

### Demandes d'autorisation d'urbanisme

Vous pouvez déposer une demande (permis de construire, demande préalable...) au choix :

- en **Saisine par Voie Electronique (SVE)**: dépôt de la demande sur le téléservice : [www.appli.atip67.fr/guichet-unique](http://www.appli.atip67.fr/guichet-unique)
- en **formulaire papier (un exemplaire Cerfa et pièces à joindre)**: dépôt en mains propres contre récépissé ou envoi par lettre recommandée avec accusé de réception à la mairie.

### Vous envisagez de réaliser des travaux? Quelles sont les démarches à effectuer auprès de la mairie?

L'extension de votre maison d'habitation ou le changement de vos menuiseries ne nécessitent pas les mêmes formalités au titre du droit des sols. Il est donc important de bien s'informer sur les règles d'urbanisme en vigueur sur le territoire communal afin d'aménager et de construire en toute sérénité.

Selon la nature et l'importance des travaux à réaliser, il conviendra de déposer soit :

- **Un dossier de déclaration préalable** [Exemples\*: la construction d'un abri de jardin d'une surface ou emprise au sol comprise entre 5 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup> / la mise en place d'une piscine avec un bassin compris entre 10 m<sup>2</sup> et 100 m<sup>2</sup> / la modification de l'aspect extérieur (porte, fenêtres, volets...) / l'édification d'une clôture]
- **Une demande de permis de construire** [Exemples\*: la construction d'une maison individuelle d'habitation / d'un immeuble d'habitation / la mise en place d'une piscine avec un bassin supérieur à 100 m<sup>2</sup> / la construction d'un garage indépendant d'une emprise au sol supérieur à 20 m<sup>2</sup>]
- **Une demande de permis d'aménager** [Exemples\*: l'aménagement d'un lotissement à vocation d'habitation

avec création de voies, d'espaces ou d'équipements propres au lotissement, communs à plusieurs lots à la charge du lotisseur / la division en vue de construire située dans les abords des monuments historiques]

- **Une demande de permis de démolir** [Exemples\*: exigé préalablement à la démolition partielle ou totale d'une construction située dans la zone urbanisée de la commune où le Conseil municipal a instauré ce permis / dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable classé, aux abords des monuments historiques ou inscrits au titre des monuments historiques]

\*liste non exhaustive

Construire ou modifier un bâtiment sans en avoir obtenu l'autorisation au préalable constitue une infraction pénale, passible de sanctions conformément à l'article L.480-4 du Code de l'urbanisme.

Le document d'urbanisme en vigueur (PLU/PLUi, Carte communale) est disponible sur le site [www.gougenheim.fr](http://www.gougenheim.fr) (onglet Démarches / Urbanisme).

### Carte Nationale d'Identité / Passeport

La demande d'une nouvelle carte nationale d'identité (CNI) et/ou d'un passeport, ou de leur renouvellement peut être faite dans les mairies équipées d'une station biométrique. La liste des pièces à fournir est régulièrement mise à jour sur le site [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits)

La plus proche est la mairie de Truchtersheim: Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable, soit sur place, soit par téléphone au 03 88 69 60 30, soit par mail [letrefle@kochersberg.fr](mailto:letrefle@kochersberg.fr)

La pré-demande peut être réalisée sur le site ANTS [www.passeport.ants.gouv.fr](http://www.passeport.ants.gouv.fr) ou sur dossier papier disponible en mairie.



Horaires d'ouverture	Matin	Après-midi
Lundi	fermé	14h00 - 16h30
Mardi	09h00 - 11h30	16h00 - 18h30
Mercredi	09h00 - 11h30	14h00 - 16h30
Vendredi	09h00 - 11h30	14h00 - 16h30
Samedi	08h30 - 11h00	fermé

Depuis le 31 mai 2023 dans le Bas-Rhin, tout usager souhaitant se voir délivrer une Carte Nationale d'Identité, ou souhaitant faire renouveler sa carte arrivée à expiration, bénéficiera d'une carte nouvelle génération au format d'une carte bancaire.



Cette nouvelle carte plus sécurisée, plus pratique et au design modernisé vise à lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité.

Le format de cette nouvelle carte nationale d'identité électronique (CNI-E) est de taille d'une carte de crédit. Elle comporte un composant électronique, accompagné d'un cachet électronique visuel (sous forme de code QR-code) signé par l'État. Ce cachet reprend les données inscrites sur la carte, ce qui permettra de détecter rapidement une éventuelle fraude si ces données ont été modifiées. Ce composant électronique ne permet aucune géolocalisation de la carte d'identité.

#### Les autres changements :

- Si l'utilisateur a une carte d'identité en cours de validité, il n'est pas possible de la renouveler par anticipation pour obtenir une CNI-E sur ce seul motif.
- La durée de validité de la CNI-E sera de 10 ans (contre 15 aujourd'hui si l'utilisateur est majeur).
- Le recueil des empreintes digitales devient obligatoire. Cela signifie que la présence du mineur de plus de 12 ans devient obligatoire au retrait, comme pour le passeport.
- Le format de cette nouvelle carte ne permet pas de faire apparaître un pseudonyme.
- Les CNI ancienne version actuellement en circulation et dont la date de validité est fixée au-delà d'août 2031 (c'est-à-dire fabriquées entre août 2016 et mai 2021) ne permettront pas de voyager après août 2031. Il sera nécessaire de les renouveler avant cette date.
- Le prix de cette nouvelle CNI reste inchangé : gratuite pour une première demande ou un renouvellement avec présentation de l'ancien titre. 25€ s'il s'agit d'un renouvellement pour perte ou vol.

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) pour plus d'informations [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

**Attention :** si votre précédente carte a été délivrée entre 2006 et 2013, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée. Si vous voyagez dans un pays qui accepte la carte d'identité, vous pouvez demander son renouvellement anticipé. Il faudra fournir un justificatif

du voyage à venir : Par tout moyen, par exemple : billet de transport, réservation, devis d'une agence de voyage, justificatif ou réservation d'hébergement, attestation de l'employeur en cas de voyage professionnel, attestation sur l'honneur.

Pour les personnes mineures, en revanche, la durée de validité de leur carte est maintenue à 10 ans.

### Inscription sur la liste électorale de votre commune

L'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite. Une pièce d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés.

- En ligne : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396)

Veillez à ne pas utiliser de sites internet privés, car ils ne sont pas raccordés aux services de votre commune et votre demande d'inscription ne sera pas transmise.

- En mairie



### Recensement militaire

Le recensement des jeunes de 16 ans est **obligatoire** et doit être fait **en mairie** dès le jour d'anniversaire et avant la fin du trimestre.

N'oubliez pas de vous munir du livret de famille et de votre carte d'identité !

L'attestation de recensement est exigée pour l'inscription aux examens scolaires et au permis de conduire.







## Repas des aînés



Le dimanche 3 décembre, l'équipe municipale a organisé le traditionnel repas des aînés à la Salle des Fêtes du village. Les habitués de ce rendez-vous annuel (hors période de pandémie que l'on espère appartenir au passé) ainsi que les plus jeunes dont c'était la 1ère invitation furent accueilli par toute une équipe aux petits soins. Chacun à son poste, derrière le bar, en cuisine, au vestiaire ou en salle, s'assurant que personne ne manque de rien.

Après le discours d'accueil de M. le Maire, les convives partagèrent un délicieux pot-au-feu mijoté par Jeannot et son équipe. Le repas fut rythmée par les chants du chœur d'hommes Pluricanto, mené de main de maître par Dominique Wicker.

Après une après-midi chaleureuse et conviviale, chacun affronta les températures hivernales pour rentrer à la maison, des souvenirs plein la tête et le ventre rebondi.

Vivement la prochaine édition en 2024 !











## Sortie du Conseil Municipal

Par un très beau dimanche ensoleillé de septembre, les membres du Conseil Municipal ont sillonné le sentier de découverte de la culture du houblon à Wingersheim sur un parcours balisé de 4,5 kms. Sur une remorque tractée, ils ont pu observer une forêt luxuriante de lianes grimpantes recouvertes de multitudes de cônes de houblon dont l'odeur chatouille les nez les plus délicats.

Le guide, Monsieur Marc Wendling qui est aussi maire de Gingsheim, expliquait l'histoire du houblon, de sa 1ère plantation à nos jours. Un arrêt s'imposait au niveau de " La Croix de l'Année Sainte ". Ce fut le point culminant de la balade et qui se situe à 240 mètres d'altitude. A cet endroit, les membres de l'équipage ont pu observer un panorama exceptionnel sur la vallée de la Zorn, la Plaine d'Alsace, la Cathédrale de Strasbourg et la Forêt Noire au loin.



Après cette belle balade sous un soleil radieux, ce fut la dégustation d'une bonne bière désaltérante accompagnée d'un bretzel suivie d'un film sur le houblon et sa récolte.

Les conseillers ont ensuite pu admirer les nouvelles installations de cueillette et séchage du houblon de la ferme Pfister qui ont été inaugurées le matin même par les spécialistes de la filière et des élus. Le houblon était en fête à Wingersheim ce dimanche là !

Dans la soirée, pour clore cette belle journée, les conseillers se sont retrouvés à " La Cour des Oiseaux " pour un moment convivial.







## Matinée citoyenne - Elsàssputz



Le 1er avril, des volontaires plein d'entrain se sont retrouvés sous la pluie pour une matinée citoyenne placée sous l'égide de l'opération Elsàssputz organisée par la Collectivité Européenne d'Alsace (qui accompagne plus de 200 actions locales de ramassage des déchets au bord des routes et dans la nature dans toute l'Alsace).

Au cours de cette matinée plusieurs opérations de nettoyage sont menées : ramassage des déchets dans le village et aux abords, enlèvement de la mousse sur le toit de l'arrêt de bus, nettoyage du city stade, sarclage du terrain de pétanque, nettoyage de la rue Saint-Laurent.

L'équipe s'est ensuite retrouvée au sec et au chaud à la mairie pour un pot de l'amitié bien mérité.

Cette opération sera renouvelée le 13 avril 2024, n'hésitez pas à rejoindre les rangs des joyeux volontaires pour participer à l'embellissement de notre village (plus d'informations seront communiquées d'ici là sur le site de la commune).



Et n'oublions pas que le meilleur moyen de réduire les déchets reste de ne pas en produire: moins nous trouverons de mégots, bouteilles et autres plastiques abandonnés, plus vite nous pourrons passer au pot !







### Evolution des consignes de tri sélectif

Les consignes de tri des déchets évoluent fréquemment, notamment avec l'apparition des bornes de déchets alimentaires. Afin de bénéficier au mieux de la redevance incitative au tri (qui prend en compte la quantité de déchets non recyclables jetés dans la poubelle noire), de nombreuses solutions existent. Faisons un état des lieux en 2024 avec le guide du tri, disponible sur le site internet de la Cocoko : [www.kochersberg.fr](http://www.kochersberg.fr)  
Et n'oublions pas : le meilleur moyen de réduire ses déchets reste de ne pas en produire !

<p><b>Papiers et emballages de moins de 30 cm</b></p>  <p><b>Poubelle jaune</b></p> 		<p><b>Ordures ménagères dans un sac fermé</b></p>  <p><b>Poubelle noire</b></p> 		<p><b>Bouteilles, pots et bocaux en verre</b></p>  <p><b>Conteneur à verre</b></p> 		<p><b>Ressources vertes : branches, feuilles, tonte</b></p>  <p><b>Composteur Point vert Déchetterie</b></p> 	
<p><b>Déchets alimentaires</b></p> <p><b>Non cuits</b></p>  <p><b>Composteur</b> Si vous n'avez pas de composteur, utilisez les bornes pour les déchets alimentaires</p> 		<p><b>Cuits</b></p>  <p><b>Borne à déchets alimentaires</b></p> 		<p><b>Autres objets recyclables</b></p>  <p><b>Réemploi, vente ou déchetterie</b></p> 		<p><b>Vêtements Chaussures Linge Maroquinerie</b></p>  <p><b>Conteneur</b></p> 	

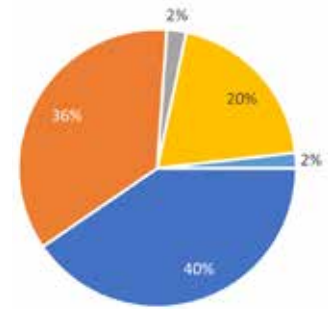
Vous pouvez également vous épargner des déplacements et enrichir votre jardin en valorisant vos déchets verts directement chez vous. Vous pouvez consulter les ressources publiées dans le cadre du Défi zéro déchet vert organisé par la Cocoko : [www.kochersberg.fr/Vivre/Defi-zero-dechet-vert.html](http://www.kochersberg.fr/Vivre/Defi-zero-dechet-vert.html)





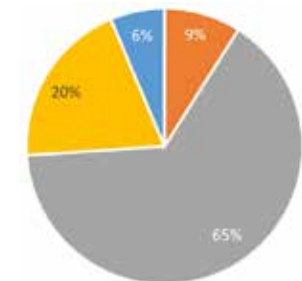
## Situation budgétaire par chapitre

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	122 951,84 €
012	Charges de personnel	107 632,02 €
014	Atténuations de produits	6 787,67 €
65	Autres charges de gestion courante	59 924,98 €
66	Charges financières	5 322,62 €
67	Charges exceptionnelles	33,60 €
	TOTAL GENERAL	302 652,73 €



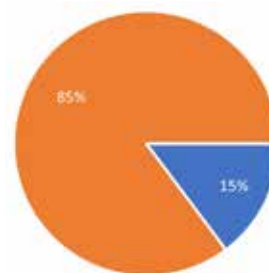
- 011. Charges à caractère général
- 012. Charges de personnel et frais assimilés
- 014. Atténuations de produits
- 65. Autres charges de gestion courante
- 66. Charges financières
- 67. Charges exceptionnelles

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	144,36 €
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	35 763,29 €
73	Impôts et taxes	259 658,28 €
74	Dotations et participations	78 612,46 €
75	Autres produits de gestion courante	25 406,22 €
76	Produits financiers	3,00 €
	TOTAL GENERAL	399 587,61 €



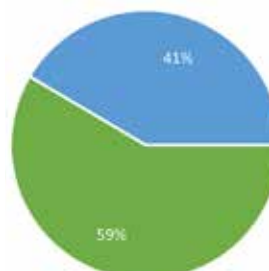
- 013. Atténuations de charges
- 70. Produits des services, du domaine et ventes divers
- 73. Impôts et taxes
- 74. Dotations et participations
- 75. Autres produits de gestion courante
- 76. Produits financiers

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	39 976,16 €
21	Immobilisations corporelles	231 069,65 €
	TOTAL GENERAL	271 045,81 €



- 16. Emprunts et dettes assimilées
- 21. Immobilisations corporelles

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	192 965,66 €
13	Subventions d'investissement	136 832,27 €
	TOTAL GENERAL	329 797,93 €



- 10. Dotations, fonds divers et réserves
- 13. Subventions d'investissement





## Réfection de l'enclos et aménagement du lavoir

Les travaux, débutés fin 2022, se sont terminés en automne 2023 avec la pose du filet de l'enclos. Nos chers compagnons à plumes ont ainsi pu réintégrer leur propriété.

La réfection de l'enclos attribuée à la société RénoClos (22 664 € TTC), et l'aménagement des abords du lavoir effectué par la société Wicker TP (52 953 € TTC), ont été subventionnés par :

- la Région Grand EST : 7 200 €
- Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : 8 120 €

- la Collectivité Européenne d'Alsace : 21 039 €

- la Communauté de Communes du Kochersberg Ackerland : 10 000 €

Le montant des subventions couvre 73,6% du montant HT de la réalisation.

En complément à ces travaux, la société Est Réseaux a procédé à l'extension de l'éclairage public pour un montant de 6 793€, rue Neuve et la société Wicker TP à réaliser la réfection d'une partie de la rue du Lavoir pour un montant de 5 449 € TTC.



## Réaménagement complet de la rue des Acacias

Pour mémoire, les travaux réalisés en 2022 comprenant l'enfouissement des réseaux secs, la restructuration de l'éclairage public et la réfection totale de la voirie se sont élevés à 107 552 € TTC.

Cette réalisation a été subventionnée par la Collectivité Européenne d'Alsace à hauteur de 45 954 €, correspondant à 51,3 % du montant HT des travaux.

## Travaux de voirie divers

Ces travaux ont été réalisés par la société Wicker TP :

- réfection des nids de poules rue des Tilleuls pour un montant de 1 997 € TTC
- réparation de la conduite du collecteur rue de Durningen pour un montant de 3 996 € TTC

## Travaux Impasse du Moulin

La société Wicker TP a réalisé la réfection de l'Impasse du Moulin ainsi que l'enfouissement des réseaux secs.

Profitant de ces travaux, la pose de gaines a été faite dans la traversée de la rue du Galgenberg.

Le montant de ces travaux s'élève à 32 078 € TTC.





## Aménagement de la ruelle piétonne entre la rue de Mittelhausen et la rue du Galgenberg

Cette ruelle, que les plus anciens connaissent sous le nom de rue des Bouchers, a été entièrement relookée pour que les piétons puissent déambuler en toute sécurité :

- des espaces paysagers ont été réalisés par la société Riehl Paysage pour un montant de 23 173 € TTC
- de l'éclairage public a été mis en place par la société Est Réseaux pour un montant de 14 646€ TTC
- le revêtement a été refait par la société Wicker TP pour un montant de 17 972 € TTC



## Protection contre la foudre de l'Église Saint Laurent et remplacement du Coq Gaulois

La mise aux normes du dispositif de protection contre la foudre situé au sommet de l'Église Saint Laurent nécessitait la dépose du paratonnerre (comprenant des produits radioactifs).

La Société Alsacienne de Paratonnerres a entrepris ces travaux pour un montant de 9 636 € TTC.

Le Coq Gaulois installé au haut du clocher, également radioactif, a aussi été remplacé pour un montant de 1197 € TTC, subventionné par la Communauté de Communes du Kochersberg Ackerland à hauteur de 299 €, soit 30% du montant HT.

La totalité de la réalisation est également subventionnée par la Collectivité Européenne d'Alsace à hauteur de 6 500 €, soit 72% du montant HT.







### Abri à vélo

Un abri vélo a été installé sur le parking de la salle des fêtes/école par la société Abri Plus pour un montant de 6 760 € TTC, subventionné par le programme Alvéole Plus à hauteur de 2 253 €, soit 40 % du montant HT.



### Remplacement de l'équipement de la cuisine de la salle des fêtes

La société Schnell Grande Cuisine a procédé à l'installation d'une plaque coup de feu sur four à gaz et de 4 feux nus pour un montant total de 11 634 € TTC.

### Restauration de la frayère et travaux de plantation

Les travaux de restauration de la frayère, initiés en 2022, ont été réalisés cette année par la société Parc Travaux Erstein.

La plantation d'une haie arbustive au lieu-dit « Am Schild » et la restauration de la mare au lieu-dit « Buckelberg » se sont élevés à 18 781 €.

Cette réalisation a été subventionnée par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse à hauteur de 12 262 €, soit 78,3 % du montant HT des travaux.



### Acquisitions diverses

Pour clore ce chapitre des investissements de cette année, voici les dernières acquisitions :

- Des stores extérieurs pour les bureaux du secrétariat de mairie mis en place par la société Walter Stores pour un montant de 6 915 € TTC

- Des décors complémentaires de Noël provenant de la société Blachère Illuminations pour un montant de 6 020 € TTC

- Un désherbeur thermique acheté au Garage du Kochersberg pour un montant de 250 € TTC







## Nouveaux panneaux d'agglomération

Des nouveaux panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération ont été installés aux 2 extrémités du village par les services de la CEA, remplaçant les anciens panneaux usés par le temps et les intempéries.



## Limitation de vitesse à 40 km/h

Afin de limiter le danger et le bruit liés aux véhicules traversant notre village, la vitesse est désormais limitée à 40 km/h en agglomération, et à 30 km/h au niveau des écluses de sécurité installées à l'entrée Est du village.

## Fleurissement du village

Le travail de fleurissement remarquable de notre employé communal Jean-Paul Koebel, notamment aux abords de l'Église Saint Laurent, a été récompensé par l'agence Alsace Destination Tourisme de la CEA. Le jury « Fleurissement d'Alsace » lui a décerné le 2ème prix de l'aménagement paysager, appréciant le fleurissement de notre commune et le soin apporté à sa propreté pour les habitants et pour l'accueil des visiteurs.

Un grand merci à Jean-Paul pour son engagement sans failles, ainsi qu'à Marie-Louise Schmitt et à Matthieu Stoll pour avoir mis à disposition de la commune des auges et bacs à fleurs en grès.



## Rénovation de la RD67

Dans le cadre des travaux d'entretien programmé des chaussées et des ouvrages d'art menés par la Collectivité Européenne d'Alsace, la route départementale RD67 a été partiellement rénovée. Les travaux ont consisté à réaliser un renforcement ponctuel de la chaussée et des rives par la mise en œuvre d'enrobés sur la section comprise entre Gougenheim et Mittelhausen.

## Règlement du City stade

Un arrêté fixant le règlement du city stade a été pris afin de s'assurer qu'il reste un lieu de convivialité et de partage. En particulier, et afin de limiter les nuisances aux habitants de la rue de la Forêt, le City stade n'est accessible qu'entre 7h et 22h, et son accès doit se faire dans le respect de la tranquillité des riverains et des installations.

Il nous appartient à tous de garder cet espace de jeu propre en s'assurant de ne pas y laisser de déchets.

## Périscolaire à Gougenheim

Depuis la dernière rentrée scolaire de septembre, les enfants scolarisés au RPI de Gougenheim/Rohr et inscrits au centre périscolaire de Kienheim sont désormais accueillis à la salle des Fêtes de notre village pour l'accueil du soir, juste au dessus de l'école.





## Année civile 2023

### Janvier

Pour commencer la nouvelle année, tous les élèves de l'école se sont retrouvés pour partager les galettes aux saveurs variées : griottes – pistache, streussel, brioche aux fruits confits, pomme et frangipane. Le roi et les reines de cette année ont été : Théo, Noélie, Laura F, Alicia, Leen.

Comme il est de coutume maintenant une fois tous les deux ans, M. Dollinger, intervenant de l'association «

monde et nature » est venu à l'école pour présenter aux élèves une conférence – vidéo sur le thème de l'air pour les CE et sur la classification animale pour les CM. Merci à lui. Rendez-vous est pris pour l'année 2024-2025 !

Les élèves de CM2 ont pu visiter le collège de Truchtersheim le 30 janvier et participer à l'épreuve d'entraînement à « maths sans frontières ».



### Février

Les élèves de CM1-CM2 ont participé au concours NAH « Non Au Harcèlement ».

Le 2 février, tous les élèves de l'école de Rohr ont dégusté des crêpes salées et sucrées dans la salle polyvalente en cette période de la chandeleur ! Un très grand merci aux

parents présents pour leur aide et leur bonne humeur. Le 10 février, tous les élèves de CE-CM de l'école sont allés assister au concert de l'orchestre philharmonique au Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg sur le thème de « Pierre et le loup ».



### Mars

Dans le cadre de l'APER (Attestation de Première Education à la Route), comme il est de coutume un an sur deux, les élèves de CE ont préparé leur permis piéton et les élèves de CM leur permis vélo. Ainsi, le 31 mars, M. Zavagni, de la gendarmerie de Truchtersheim, est venu faire une présentation du permis piéton aux élèves de CE1-CE2.







### Mai

Le 5 mai, Mme Wack est venue à l'école pour parler du rôle du Souvenir Français aux élèves de CM1-CM2 en lien avec le programme d'histoire sur la Seconde Guerre mondiale. Le 12 mai, les CM ont passé leur permis vélo avec la brigade

motorisée de Strasbourg.

Le 26 mai, les élèves de PS-MS se sont rendus à la ferme de Mittelhausen avec Mme Aline Didio, un moment très apprécié !

### Juin

Le vendredi 2 juin, grande soirée festive de fin d'année à l'école de Gougenheim ! Merci à tous pour votre participation et bravo aux enfants pour leurs prestations et leurs expositions. Merci à Mme Laurence Bernecker, artiste peintre, qui a conçu les expositions avec les élèves des 4 classes !

Mi-juin, les élèves de CM ont participé à une seconde semaine de vélo dans le cadre de l'une opération menée par la Com Com : « Savoir Rouler ».



Le 22 juin, tous les élèves de CE1-CE2 ont reçu leur diplôme de permis piéton au matin et ont accueilli les élèves de CP l'après-midi. Ensemble, ils ont visité l'école, échangé sur la prochaine rentrée, créé une œuvre artistique collective, partagé quelques jeux collectifs et écouté une histoire.

Le 23 juin, les élèves de GS-CP-CE1-CE2 ont passé la journée à Strasbourg. Au programme : musée d'art moderne et contemporain sur l'art abstrait et balade instructive en bateau mouche !





### Juillet

Le 6 juillet, les élèves de PS-MS-GS-CP sont allés à Neuwiller les Saverne passer une journée autour de jeux en pleine nature et d'ateliers de Land Art et les élèves de CE1-CE2-CM1-CM2 se sont rendus à Brumath pour faire de l'accrobranches et du mini-golf.



### Septembre

A partir de septembre 2023, les deux écoles du RPI Rohr Gougenheim ont une direction commune.

La classe de **PS-MS** de Mme Laurence Klein (lundi - mardi), actuellement remplacée par Mme Valériane Graber et de Mme Charlotte Littel (jeudi et vendredi) se compose de 8 élèves de **PS** et de 12 élèves de **MS**.

La classe de **GS-CP** de Mme Pauline Boehm se compose de 4 élèves de **GS** et de 8 élèves de **CP**.

La classe de **CE1-CE2** de Mme Céline Lorentz (lundi - jeudi - vendredi) et de Mme Marjorie Ebel (mardi) se compose de 12 élèves de **CE1** et de 11 élèves de **CE2**.

La classe de **CM1-CM2** de Mme Leïla Boulatrous se compose de 12 élèves de **CM1** et de 10 élèves de **CM2**.

Cette année se fera sous le signe des Jeux Olympiques en prévision de Paris 2024 !

Les activités sportives commencent cette année par les traditionnelles séances de natation à la piscine de Hochfelden pour les élèves de **GS-CP-CE1-CE2**.

### Octobre

D'autre part, toujours plus sensible à la thématique sur le harcèlement, dénommé « protocole pHARe », les élèves ont pu bénéficier de l'intervention de l'infirmière scolaire :

\*pour les CE1-CE2, le 26 septembre

\*pour les GS-CP, le 3 octobre

\*pour les CM1-CM2, le 5 octobre

Pour les élèves de PS-MS, l'intervention de la puéricultrice se fera le 23 novembre, à l'aide d'un petit spectacle intitulé « Kiko et la main » pour apprendre aux enfants la règle « on ne touche pas ici. »

Une visio-conférence à destination uniquement des parents d'élèves aura lieu le 17 novembre avec M. Lafont, auteur du livre « enfants et ados en danger ».

### Novembre

Cette année, les élèves du CP au CM2 participeront au marathon de l'orthographe. Il s'agit de 3 courses sur l'année durant lesquelles les enfants pourront observer leurs progrès en orthographe de manière différente.

### Décembre

Les élèves de Gougenheim se rendront au musée du pain d'épices de Gertwiller le 14 décembre.

Les élèves de Rohr se rendront au cinéma de Saverne pour assister au film : « I have a dream ».

Les communes des deux villages participent au financement de ces deux sorties afin qu'elles soient offertes aux élèves. Un grand merci à eux pour leur soutien.



A l'heure où je vous écris, nous avons encore plusieurs projets à mettre en œuvre sur l'année 2023-2024 au sein de notre RPI, que vous aurez le plaisir de les découvrir au fur et à mesure de l'année.

Je vous souhaite d'ores et déjà une belle année 2024, remplie de joie, de santé et de satisfaction.

Bien cordialement

Céline Lorentz, directrice des écoles de Rohr et Gougenheim



## Coordonnées des associations

### Association Socio-Culturelle et Sportive (ASCS)

- **Président** : Maurice STIEGLER  
03 88 70 54 46 - maurice\_stiegler@live.fr
- **Section gymnastique** : Bettie MENGUS - 03 88 70 56 07
- **Scrabble** : Colette CHIROUZE  
06 30 67 01 77 - colette.chirouze@orange.fr
- **Le Club féminin** : Marie-Claire WATIER - 03 88 70 53 67

**La fabrique de l'Eglise** : Denis STAHL  
03 88 70 50 25 - denisstahl@orange.fr

**La chorale Ste Cécile** : Matthieu STOLL  
03 88 70 55 53 - matthieu.stoll@laposte.net

### Le café des connexions

Claire STEPHAN - acdc.goug@mailo.com

### Association « Le Bel Âge »

Christiane FISCHER - 03 88 70 54 31

**Amicale des Sapeurs- Pompiers** : Raphaël GRANDPIERRE  
07 88 48 95 55 - sp.gougenheim@gmail.com

**Comité de gestion de la salle des fêtes** : Armand STOLL  
03 88 70 55 53 - armand.stoll@laposte.net

**Association pour la sauvegarde des Maisons Alsaciennes de Gougenheim** : Patrick NOSS  
03 88 70 56 50 - patrick.noss0108@orange.fr

## Association socioculturelle et sportive

Les activités et sorties proposées par l'ASCS ont permis, cette année encore, à nos membres fidèles et nouveaux venus de partager des passions communes, des moments de convivialité.

Bienvenue à tous ceux qui désirent nous rejoindre.

Les membres du conseil d'administration vous souhaitent à tous une bonne et heureuse année 2024.

## Le SCRABBLE, entre CULTURE et CONVIVIALTE

Le SCRABBLE DUPLICATE : un format bien connu des joueurs de GOUGENHEIM.

Il permet de progresser et d'apprendre de nouveaux mots.

Tous les joueurs ont le même tirage, jouent en même temps et doivent trouver un mot en un temps limité ; le meilleur mot sera conservé à chaque tour.

Si vous aimez jouer au SCRABBLE mais supportez mal d'avoir de moins bons tirages que votre adversaire, il vous faut découvrir le jeu en duplicate. Excellent jeu pour faire fonctionner « les petites cellules grises » en s'amusant.

Et si vous vous prenez au jeu, rien ne vous interdit, comme beaucoup de nos joueurs, de participer à des tournois ou des championnats. Marie-Christine, la dernière arrivée, en compte déjà plus d'un à son actif !

### TRANCHES de VIE

Comme toujours, la rentrée s'effectue avec notre tournoi de GOUGENHEIM. Année spéciale pour Béatrice qui, avec nostalgie, passe le relais à Colette. Bonne ambiance où nos joueuses émérites montrent aussi leurs talents de pâtissières pour réconforter les 53 joueurs qui se sont affrontés.



Le club est bien représenté à WISHES où Joëlle est 1ère de sa catégorie. Bravo à elle et aux 5 joueuses qui l'accompagnaient.



Daniel, notre doyen, toujours aussi « affuté »

De temps à autre, la salle s'anime pour un anniversaire et, comme chaque année, le groupe se réunit, avec plaisir, au restaurant pour se retrouver, non pas autour des mots, mais autour d'un bon repas.

### Championnat de VICHY.

Qualifiées, Laurence, notre benjamine, et Joëlle sont ravies





de se retrouver dans le magnifique Palais des Congrès. Petit à petit elles gravissent les échelons de leurs catégories.



Après une journée d'intense réflexion dans les belles salles du Palais, nos 2 joueuses s'oxygènent en arpentant les rues de Vichy avec la visite d'une belle cave à proximité.

La version 9 de l'officiel du scrabble est sortie et prendra effet au 1er janvier prochain. Il faut dès à présent potasser et apprendre les quelque 750 mots nouveaux admis sans oublier de désapprendre ceux qui disparaissent, principalement pour des raisons d'éthique. Parmi les nouveaux, aucun mot à LAGOM. En revanche, vous pourrez y rencontrer plus d'un mot DRÔLISSIME que vous ne résisterez pas à PLUSSOYER. Les TANGUYS peuvent côtoyer les IELS, les MOLIERISTES les FOLLOWERS ou les BRETTEUX les VLIMEUX. A nous de JOBER maintenant puis de jouer et il faudra faire preuve de COOLITUDE et n'éprouver aucune GENANCE !

Vous l'aurez compris, plus que jamais, nous aimons nous retrouver à la salle de la mairie **chaque mercredi soir à 18h** pour y disputer des parties normales ou originales et toujours dans une ambiance amicale.

Alors, vous qui aimez jouer avec les lettres, n'hésitez pas à nous rejoindre !

La responsable, Colette CHIROUZE



### Section fitness

La section fitness « tous niveaux confondus » a repris son activité en septembre avec son animatrice Sandra. Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouvelles pratiquantes, en plus de celles qui étaient déjà présentes les années passées.

Que faisons-nous pendant cette rencontre hebdomadaire ? Nous faisons des exercices de mobilisation globale, de renforcement musculaire et de cardio... en musique et dans la bonne humeur. Des temps plus conviviaux sont organisés durant toute l'année alliant création de lien social et activité physique.

Les forces du groupe... tous les profils s'y côtoient : du sportif régulier au sportif du « dimanche », en bonne santé ou avec une moins bonne santé, de 16 ans à 70 ans. En plus, notre animatrice se forme régulièrement ; ce qui permet de diversifier le cours proposé, en s'inspirant de disciplines telles que le fitness, le sport-santé ou encore le pilates.

N'hésitez pas à venir découvrir notre belle section ! Chacun est le bienvenu. La porte reste grande ouverte à toute personne qui souhaite se joindre à nous, tous les jeudis à 19h45 à la salle des Fêtes de Gougenheim.

Belle Année 2024 à Tous :)

Contact : Sandra 06 28 64 16 12 / ASCSG Bettie : 03 88 70 56 07



### Sport-santé



Je me présente, je m'appelle Myriam NASSEH et installée en famille à Gougenheim depuis juillet 2021.

Commerciale dans le secteur du fitness mais également

professeur de fitness et de Pilates, le sport a toujours fait partie de ma vie et de mon bien-être. L'envie de transmettre, de m'adapter constamment aux besoins de mon public, d'entraîner dans l'énergie et la bonne humeur sont au cœur de mes cours.

En septembre, j'ai repris l'animation du cours de sport-santé tous les mardis de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Gougenheim. Un mix entre des exercices de Pilates où la respiration et le travail des abdominaux profonds sont au cœur de l'activité mais également de la gym douce pour le renforcement musculaire.

Ravie de pouvoir m'impliquer dans la vie associative du village, j'espère vous voir nombreux et nombreuses à mes cours ! Pour tout renseignement, vous pouvez me joindre au 06 35 17 14 86.





## Section nature

Le 16 janvier 2021 une grosse averse de neige avait écrasé tout l'enclos le rendant inutilisable et irréparable.

Après de longs mois de travaux le nouvel enclos est enfin terminé.

Les pigeons, poules et canards colvert ont pu retrouver l'air pur après avoir passé près d'un an de confinement dans un poulailler.

Nous avons aussi acquis un couple de canards Streicher et un couple de faisans argentés nous a été offert gracieusement pour étoffer et animer cette belle volière.

Avec l'aménagement extérieur, pavés et plantations, cet endroit fera une belle destination de promenades.



## Sortie d'automne

L'association a proposé cet automne une visite historique de Westhoffen, village au riche patrimoine historique et culturel. Cheminant de l'ancienne gare de tramway jusqu'aux remparts de la ville haute, les nombreux participants ont écouté avec beaucoup d'intérêt les explications et anecdotes de notre guide du jour, Monsieur Bernard CLASS, membre du Cercle d'histoire de Westhoffen. Passionné et passionnant, ce féru d'histoire local a parcouru avec nous les points remarquables de ce patrimoine historique exceptionnel et souvent classé : l'Eglise saint Martin, les magnifiques colombages, la synagogue du XIXème siècle... Un repas au restaurant de la Charrue d'Or a clôturé cette matinée de découvertes







### Sortie de printemps

La sortie du 7 mai nous a menés cette année sur les sentiers ombragés de la forêt de Brumath, puis le long des berges du canal de la Marne au Rhin. Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous et c'est avec grand plaisir que les marcheurs se sont retrouvés ensuite à l'étang de pêche de Wingersheim Les Quatre Bans pour le repas.



### Club féminin

Comme chaque année, nous nous sommes retrouvées dans la bonne humeur à confectionner divers objets suivant les saisons et nous avons terminé par notre traditionnelle vente de Noël.







## Le Bel Âge

Une année dans la vie de notre club...

L'Assemblée Générale de cette année a eu lieu au mois de janvier et fut suivie par la dégustation de la galette des rois. Et grande nouveauté cette année : " l'Âge d'Or " de Kienheim s'est joint à notre club et a augmenté l'effectif. A ce jour, notre club compte 83 membres : Gougenheim compte 39 membres, Rohr : 8 membres, Durningen : 5 membres, Kienheim : 29 membres. Une personne vient régulièrement de Cronembourg et une autre de Strasbourg.

Les différentes activités de l'année 2023 :

- Au mois de mai, tous les membres du club se sont retrouvés à Knoersheim au " Landstuebel " pour un excellent " repas asperges " .

- Au mois de juin, un grand nombre de membres du club s'est rendu en autocar à Mullenbach en Allemagne pour la Fête-Dieu. Ils ont pu assister à la messe qui fut suivie d'une procession. Le déjeuner a été pris dans un restaurant près de Mullenbach.

- La fête de l'amitié avec la rencontre de tous les clubs du secteur a eu lieu en juin à Sundhouse.

- En juillet, à Kienheim, c'était la fête des îles avec des histoires et de la musique. Cette année, Cuba s'est invité en Alsace.

- Une visite à la Roseraie de Saverne avait été prévue au mois de juillet mais elle a été annulée car la chaleur était intense. Par contre, la dégustation de tartes flambées à la Cour des Oiseaux a été maintenue. La chaleur de l'après-midi fut suivie d'un gros orage mais n'a pas dissuadé les membres à déguster les excellentes tartes flambées. Nous étions au sec !

- Le 13 septembre, un voyage en autocar dans les Vosges a été organisé pour visiter la confiserie de Plainfing et pour déguster un excellent repas marcaire à la Ferme-Auberge Buchwald à Wasserbourg. Une très belle sortie qui fut appréciée de tous.

- Début novembre à Kienheim, c'est la confection de bredele avec nos talentueuses pâtissières du club sous la houlette de l'excellent boulanger-pâtissier Laurent Savagny. Merci à Laurent et à tous les membres qui ont participé.



Les 3 vendeuses de bredele au marché de Noël



- Le 6 décembre a eu lieu le repas de Noël à la Cour des Oiseaux avec la venue de St Nicolas. Cette année, c'est un délicieux baekeoffe qui régalaient les papilles.

Durant cette année, le club a passé des moments de rencontre et de convivialité, toujours dans la gaieté et la bonne humeur. Les kaffeekranzle de chaque mardi du mois ont permis aux membres du club de se retrouver, de bavarder ensemble et de jouer à des jeux de société ou autres. Chacun y trouvait son compte. Et le petit plus, c'est le café toujours bien dosé de Robert Fischer accompagné d'excellents gâteaux...

Et n'oublions pas Alphonse Muller qui est aussi un membre du club et qui a eu l'excellente idée de mettre en place des séances de pétanque depuis le début de la saison estivale. La pétanque rassemble déjà de nombreux amateurs et les séances ont lieu chaque jeudi soir à partir de 16h durant la saison hivernale et 17h durant la saison estivale . Merci Alphonse pour ton engagement.

Merci aussi à Alphonse Meyer qui assure toujours les séances de généalogie le jeudi soir et tous les 15 jours. Nous regrettons que les séances d'informatique n'ont plus lieu. Personne n'a voulu prendre la relève de Marcel Bock qui a assuré des cours aux membres du club pendant de nombreuses années avec beaucoup de patience et de bienveillance. Marcel a arrêté pour raisons de santé. Merci Marcel pour toutes ces années d'engagement.

Cette année, un décès est survenu dans notre club. Il s'agit de Fernand Bernecker qui est décédé au mois d'avril à l'âge de 70 ans. Fernand était un membre de notre club depuis quelques années et aimait participer à nos activités. Nous regrettons beaucoup sa disparition.

Si des personnes sont intéressées par notre club, n'hésitez pas à vous joindre à nous. Vous êtes toujours la bienvenue. Veuillez contacter la présidente au 07 87 09 25 84 et une carte de membre vous sera délivrée.

Tous les membres du Bel Âge de Gougenheim-Rohr-Durningen et Kienheim vous souhaitent une très bonne année 2024.

Christiane FISCHER, présidente du Bel Âge





Comme de nombreuses autres chorales, surtout lorsque leur objet est principalement "liturgique", la nôtre vieillit, sans apercevoir des lendemains qui chantent.

Alors, plutôt que de vous relater notre activité de l'année écoulée, par ailleurs identique à celle des années antérieures, intéressons-nous aux bienfaits du chant choral, parce qu'il en comporte plusieurs !

Dans un article publié en mai 2023 par la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau, et intitulé "Les bienfaits du chant pour nourrir son cerveau" on apprend que "Chanter est une activité extraordinaire, sans artifice et accessible à chacun d'entre nous.". A noter, d'ailleurs, que le chant constitue un outil privilégié en musicothérapie

Les résultats d'une étude internationale regroupant plus de 1 700 choristes ont révélé que le chant choral serait particulièrement bon pour votre santé et les avantages concerneraient à la fois la santé physique, les liens sociaux et l'équilibre émotionnel. Pourquoi ?

Tout d'abord parce que chanter procure un plaisir physique. Ouvrir grand ses yeux et ses oreilles; analyser en parallèle la portée, les instructions du chef et les sons qui viennent de différents pupitres; concentrer son esprit pour viser la bonne note au bon moment, tendre son corps pour produire un son musical qui se fond harmonieusement avec celui de ses voisins des autres pupitres, lesquels chantent d'autres notes.

Chanter, c'est aussi du sport ! Avec le chant, on se muscle en douceur : pour produire des sons, le chanteur il faut bien articuler. Ainsi, on fait travailler tous ses muscles faciaux, notamment les zygomatiques. Chanter est donc un excellent exercice pour conserver la jeunesse de ses traits et l'élasticité de sa peau. Et, au-delà des mâchoires, l'ensemble du corps est sollicité. Pour chanter correctement, adopter un placement adéquat est indispensable. On va donc solliciter les muscles du dos, du bassin, des jambes : le dos se redresse, alors que bien souvent il est voûté, et tous les petits muscles qui entourent la colonne vertébrale sont mis à contribution. Les dorsaux aussi, qui participent au bon positionnement des épaules, de la nuque et

du ventre. Idem pour les jambes : une bonne circulation du son nécessite que le bassin soit bien positionné, ce qui implique une bonne robustesse des muscles des cuisses.

Enfin, le chant est aussi un "déstressant" : chanter ensemble crée un sentiment d'union et de détente, de bien-être. En étant concentré et en ne pensant à rien d'autre que le chant que l'on est en train de produire, en harmonie avec les autres pupitres, les autres choristes, contribue à oublier les petits tracas du quotidien pour chanter à l'unisson. "Une étude de l'université de Californie sur des tests salivaires de chanteurs à la fin d'un concert en chorale a montré un taux moins élevé en cortisol, hormone du stress", relate Philippe



Barraqué, musicologue, musicothérapeute et auteur de La voix qui guérit.

A présent que vous savez que le chant est un médicament naturel 100% gratuit, qui fait du bien au corps et à l'esprit, pourquoi ne pas nous rejoindre ?

Ajoutons que notre association contribue également régulièrement à l'animation de la communauté villageoise, au-delà du chant et de la communauté paroissiale ou inter-paroissiale. Notamment à la fête de Saint Laurent, au mois d'août, où, en 2013, un peu plus de 150 personnes étaient réunies pour le repas sous chapiteaux proposé aux abords de la chapelle. Ou encore lors de la soirée tartes flambées que nous vous proposons tous les ans et où notre salle des fêtes a affiché complet, samedi 9 septembre 2023. Ainsi que durant la nuit de Noël où la paroisse

et la chorale offrent le vin chaud à l'issue de la célébration de la Nativité, quand nous avons la chance d'avoir une célébration dans notre paroisse...

Votre soutien et votre présence à ces moments sont précieux pour nous : ils constituent une source de motivation et nous encourageant dans notre action. Nous vous en remercions chaleureusement !



Pour 2024, seuls nos projets "habituels" sont programmés pour le moment : :

- fête de Saint Laurent **dimanche 11 août** avec une messe à la chapelle, suivie d'un apéritif et d'un repas sous chapiteau
- soirée tartes flambées **samedi 7 septembre**

Nous espérons bien entendu vous y retrouver aussi nombreux que durant les années écoulées et vous en remercions par avance !

Au seuil de cette nouvelle année qui s'ouvre devant nous, nous vous souhaitons qu'elle vous apporte bonheur, prospérité, santé, joies familiales ainsi que la réalisation de vos projets les plus chers.





## Le comité de gestion de la Salle des Fêtes



2023 aura été une "petite" année en matière de locations de la salle des fêtes, ce qui n'est cependant pas une difficulté en soi. Le COVID, son confinement et son cortège de mesures sanitaires de protection sont passés par là et ont entraîné des changements dans les habitudes et les modes de vie. Les sorties festives et de loisirs sont moins fréquentes et, selon une étude du CREDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie), "La diversité des liens sociaux est moins forte qu'avant la crise... La participation associative est fragilisée."

Le remplacement prévu en 2023 du "piano" de cuisine gaz coup de feu et du four annoncé dans le bulletin d'information de l'an dernier a bien eu lieu, permettant une utilisation plus pratique des installations de la cuisine.

En raison du faible nombre de locations de la salle,

nous n'avons pas convoqué d'assemblée générale de notre comité de gestion en 2023 et la tiendrons au printemps 2024.

En attendant, les tarifs en vigueur en 2023 sont maintenus en l'état selon grille tarifaire complétant ce mot.

Au seuil de l'année nouvelle qui s'ouvre, nous vous souhaitons qu'elle soit porteuse de sérénité, de paix, mais aussi de réussite, de prospérité et de bonne santé pour tous !

### SALLE DES FÊTES DE GOUGENHEIM

13 rue de la Forêt 67270 GOUGENHEIM

#### Tarifs de location

Ces prix s'entendent hors charges.

**Un chèque de caution de 1.000,00 € est exigé pour toute location**

**Régisseur de la salle : Jean Luc RUFFENACH ☎ 06 48 62 10 76**

Nature de la prestation	Salle	Cuisine
Location habitants de Gougenheim	250,00 €	100,00 €
Location Associations (siège social à Gougenheim)	200,00 €	100,00 €
Location extérieurs (sous condition de parrainage par un habitant de Gougenheim)	350,00 €	150,00 €
Forfait chauffage	50,00 €	
Forfait annuel associations à but non lucratif ayant leur Siège Social à Gougenheim	230,00 €	
Supplément nettoyage pour non respect des consignes en vigueur et/ou salle et/ou abords non propres	300 €	
Facturation de la consommation en eau et électricité en sus, selon relevé des compteurs établi lors des états des lieux dressés avant et après la manifestation.		





### Association des donneurs de sang



L'année 2023 marque le " retour " des collectes de sang.

Quatre villages ont répondu à l'appel de Monsieur Gilbert Heitmann, président de l'association des donneurs

de sang du Kochersberg.

Claude Fischer, Dominique Klein et Hubert Jacob ont " endossé " le rôle de " référent " pour notre village et ont organisé les collectes de notre commune.

La 1ère collecte de cette année a eu lieu début mai à Gougenheim et fut une réussite. Une soixantaine de donneurs furent présents à la grande satisfaction des organisateurs. Une 2ème collecte a eu lieu en août à Durningen et connut un succès identique et une 3ème a eu lieu en octobre.

L'Etablissement Français du Sang Grand-Est a pour mission de collecter le sang nécessaire pour assurer sans défaillance l'approvisionnement des hôpitaux et des cliniques en produits sanguins. C'est pourquoi, nous remercions ces trois personnes qui se sont portées

volontaires pour organiser les collectes. Et nous remercions aussi Maurice Stiegler qui a assuré la collation en préparant de délicieuses tartes flambées.



Veillez dès à présent, noter les dates des collectes qui auront lieu en 2024 :

- vendredi 9 février 2024 à Durningen
- lundi 6 mai 2024 à Gougenheim
- vendredi 16 août 2024 à Durningen
- jeudi 24 octobre 2024 à Gougenheim

Merci à toutes les personnes qui donnent de leur sang. Chaque don permet de sauver une vie. Ne l'oublions pas !







## La Fabrique de l'église

Dimanche 26 novembre 2023, le Club Féminin vous avait proposé une journée de vente d'articles de Noël à la salle du presbytère. Les nombreuses réalisations mises en vente étaient d'une grande qualité. Opération renouvelée dimanche 3 décembre 2023 lors du repas des aînés à la salle des fêtes. Le produit de la vente de ces deux journées s'élève à 606.50 €, somme remise à la Fabrique de l'Église par Madame Marie-Claire Watier. Un grand merci à Marie-Claire et son équipe pour la préparation et l'organisation de cette opération, pour le temps consacré à la confection des articles et pour leur savoir-faire.

Merci également à toutes les personnes ayant soutenu cette action. Les fonds récoltés seront consacrés à l'entretien et au fonctionnement de notre église.



La place qui nous est donnée dans ce bulletin est aussi l'occasion de remercier publiquement, au nom du Conseil de Fabrique de l'Église, un ensemble d'acteurs discrets mais engagés, qui contribuent au bien-être de notre communauté et au bon entretien de notre patrimoine culturel.

Je veux nommer :

- nos deux servants d'autel, Célestine et Léo, toujours fidèles aux rendez-vous et qui attendent du renfort...



- Damien Heimburger qui s'occupe du fleurissement, de l'entretien et de l'ouverture de notre chapelle Saint-Laurent tout au long de l'année.



- toutes les personnes qui interviennent tout au long de l'année, soit pour le fleurissement, le nettoyage, pour l'animation de nos messes, l'équipe des lecteurs, la chorale, ses directeurs et notre organiste, Gaby Krieger, notre sacristaine et fleuriste, les personnes qui préparent et impriment les feuilles de chants, les bénévoles qui portent la communion, visitent les malades et distribuent les bulletins paroissiaux.

Merci également à toutes les personnes qui nous soutiennent par des dons.

L'ensemble du Conseil de Fabrique se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année à venir.

Pour le Conseil de Fabrique de l'église

Denis Stahl, président

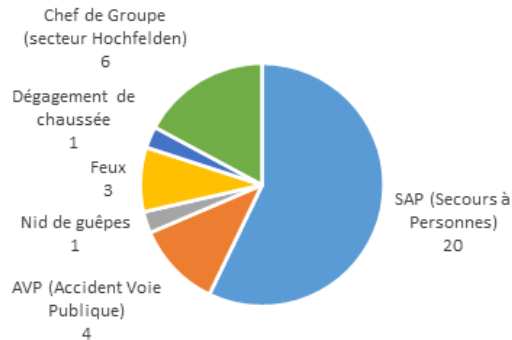




## Les Sapeurs-Pompiers Volontaires section Gougenheim – Rohr – Duntzenheim

Répartitions des intervention du 1er janvier au 20 décembre

Comme il en est coutume, il est temps de faire un point sur les évènements passé lors de l'année au sein de notre section et notre amicale. Cette année, la section est intervenue à 29 reprises sur les communes de Gougenheim, Rohr et Duntzenheim.



### VIE DE LA CASERNE

Comme tous les ans afin de maintenir leur niveau, la section a effectué de nombreuses heures de formations de maintien et de perfectionnement des acquis.

Ils auront également pu découvrir différents animaux de compagnie lors d'une séance de sensibilisation aux risques animaliers en compagnie des « graines de pompiers de Schwindratzheim. Ils ont appris à marcher au pas et ont défilés avec la section lors des cérémonies officielles. Que de fierté pour nous tous de les avoir auprès de nous, que de choses apprises pour nous aussi en découvrant tout au long de l'année leur envie d'apprendre, leur empathie, leur solidarité et leur fierté sous leur uniforme de « petits pompiers ». Restez comme vous êtes... La relève semble assurée.

Encore merci à Séverine CRIQUI, Raphaël GRANDPIERRE et Frank NOURY pour leur implication dans ce projet.



Dégagement de fumée et évacuation de victimes dans l'église de Gougenheim



Manœuvre feu d'exploitation agricole à Duntzenheim



### JEUNES SAPEURS-POMPIERS (JSP)

Cette année encore, les jeunes sapeurs-pompiers du secteur de Hochfelden ont pu profiter de l'hospitalité de notre caserne. Vous allez peut-être les apercevoir les samedis matin dans les rues de Gougenheim aux abords de la caserne. Nous sommes pas moins de 4 Sapeurs-pompiers de la section à être impliqués dans le fonctionnement de la section de JSP.

De 12 à 16 ans, filles et garçons peuvent découvrir le métier de Sapeur-Pompier en intégrant la section des JSP de Hochfelden.

Le cycle JSP se déroule en 4 années calées sur le calendrier scolaire des jeunes :

- la 1ère année à Schwindratzheim ;
- la 2e année à Gougenheim ;
- la 3e année à Hochfelden ;
- la 4e année sur l'ensemble de la compagnie de Saverne.

### PETITS POMPIERS

Après notre première année de lancement de cette section de petits pompiers, nous continuons avec un grand enthousiasme pour cette nouvelle année. Notre effectif passe à 31. Nos petits auront appris beaucoup de choses sur le monde des pompiers, sur la vie à la caserne, sur le matériel et sur les techniques. Plusieurs thèmes ont été abordés en passant par apprendre les numéros d'urgence, passer un message d'alerte, les gestes de premiers secours, les conduites à tenir face à certaines situations.



A l'issue de ces 4 années, les jeunes passent le Brevet des Cadets qui leur permettra, s'ils le souhaitent, d'intégrer le corps départemental des Sapeurs-pompiers, après 4 jours de formation complémentaire au lieu de 12. Tout au long de ce cursus, il faut savoir que les JSP n'effectuent aucunes interventions, mais apprennent les bases et les valeurs du métier de Sapeur-Pompier.



A ce jour la section de Gougenheim-Rohr-Duntzenheim compte dans ses rangs 6 pompiers issus des JSP, ce qui représente un tiers de notre effectif.

**Si vous souhaitez nous rejoindre  
que cela soit en tant que JSP  
ou Sapeurs-Pompiers,  
n'hésitez pas à nous contacter.**

#### CÉRÉMONIES

Cette année la Section a participé à plusieurs cérémonies :

- Le 7 mai fête des pompiers de la Section de Wilwisheim
- Le 28 mai fête des pompiers de la Section de Waltenheim
- Le 24 Juin Passation de commandement à Gougenheim
- Le 13 Juillet fête nationale à Duntzenheim
- Le 2 décembre pèlerinage de la Sainte Barbe à Kuttolsheim



#### LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'AMICALE RAPHAËL GRANDPIERRE

Lors du dernier bulletin communal, Ludovic CRIQUI annonçait vouloir quitter le poste de Président pour se consacrer au bon fonctionnement de la section. En janvier 2023, la présidence m'a donc été confiée et c'est avec une grande fierté que je lui succède. Et quel défi nous attendait sachant que nous devons préparer le 120e anniversaire de notre section.

Ce weekend de fête aura été, grâce à vous et votre présence une réussite et nous en sommes fiers. Notre section aura été mise à l'honneur et nous espérons que cela reste un souvenir inoubliable.

Je tiens une nouvelle fois à remercier les membres de l'amicale, les pompiers, les élus et commerçants pour leur soutien et leur contribution dans l'organisation de cette manifestation et toutes celles et ceux qui ont pris part à l'organisation de ces journées. Merci également pour votre

soutien tout au long de l'année et votre accueil lors de la distribution de notre calendrier. Encore un grand merci à tous.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez pour notre traditionnelle « Pompier Fescht », au cœur de Gougenheim les 15 et 16 Juin 2024.

L'équipe au complet se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année.

**Pour l'ensemble des membres,**

**Raphaël GRANDPIERRE**

**Président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de  
Gougenheim-Rohr-Duntzenheim**





## LE MOT DU CHEF DE SECTION LUDOVIC CRIQUI

Cette année 2023 aura été une année marquante pour la section Gougenheim-Rohr-Duntzenheim. Pour son 120<sup>e</sup> anniversaire, elle aura eu un nouveau président d'amicale, un nouveau chef et par un très beau week-end de juin, une superbe fête avec la passation de commandement.

Vous avez été nombreux à venir nous soutenir lors de ce week-end festif et je tenais par ces quelques mots à vous remercier pour votre soutien. Je tenais également à remercier l'ensemble des membres de l'amicale et bénévoles sans qui rien n'aurait été possible. 2023 n'est pas encore fini que nous pensons déjà à l'organisation de notre prochaine fête.

Pour les pompiers, faire la fête est une chose mais notre mission première est de porter secours à notre prochain. Cela implique un engagement de tous les jours, mais pour pérenniser ce service de proximité, il nous faut trouver des personnes prêtes à s'engager à nos côtés. Je suis très fier de pouvoir compter sur l'ensemble des pompiers de la section pour m'aider dans cette mission qu'est le recrutement. Nous comptons néanmoins sur nos 31 petits pompiers pour venir gonfler nos rangs dès que leur âge le permettra.

**La porte de la caserne est également ouverte pour**

### les plus grands.

Être pompier est un engagement qui peut prendre du temps, mais est ce que ce temps consacré pour sauver des vies n'est-il pas dédié à une noble cause ? Il faut compter environ 180 heures de formation initiale pour pouvoir effectuer des interventions. Puis un maintien et perfectionnement des connaissances est nécessaire chaque année pour environ 40h par an.

En comparaison une activité sportive en club peut prendre plus de 200h par an. Pour ceux qui le souhaite il y a des spécialisations ainsi que des évolutions de carrière possible. Certains employeurs peuvent libérer du temps à leurs employés pour donner de la disponibilité aux pompiers par le biais d'une convention.

N'hésitez pas à venir nous voir ou consultez le site [www.sis67.alsace](http://www.sis67.alsace) pour plus d'information.

Je vous souhaite une très belle année 2024

**Sergent-chef Ludovic CRIQUI**

**Chef de section Gougenheim Rohr Duntzenheim**



## LE MOT DE L'ADJOINT AU CHEF D'UNITÉ TERRITORIALE HOCHFELDEN (ACUT) LIEUTENANT MARC CRIQUI

Un nouveau chapitre s'ouvre pour moi dans cette grande histoire de vie des Sapeurs-pompiers de Gougenheim. Après avoir orchestré la fusion avec Rohr et le rattachement de Duntzenheim à la couverture opérationnelle, l'achat de notre véhicule et la supervision de la construction de notre caserne ; me voilà à avoir accepté le poste d'adjoint au chef d'unité territoriale (ACUT) Hochfelden.

Nous avons vécu avec beaucoup de fastes et d'émotions la passation de commandement de la Section Gougenheim-Rohr-Duntzenheim entre le Sergent-Chef Ludovic CRIQUI et moi-même. Elle se trouve maintenant entre les mains de la jeunesse qui se dévoue et qui s'investit pour la population ! J'ai grand espoir que nombreux chapitres seront encore rajoutés à cette belle passion qui perdure quand même

depuis 120 ans dans notre village. Pour bien faire il faudrait que quelques jeunes ou adultes s'impliquent à leurs côtés pour faire vivre la caserne et le bien de nos concitoyens.

Ma nouvelle fonction chez les Sapeurs-pompiers me prend beaucoup de temps et d'énergie, mais je reste fidèle à mes sources et reste disponible pour ma Section de Cœur. Vous me verrez encore autour, dans la caserne ou sur intervention.

Je ne veux pas plus mobiliser de votre temps ; mais tiens à vous souhaiter une très bonne et joyeuse année 2024.

**Ltn Marc Criqui**

**Adjoint du Chef de l'Unité Territoriale de Hochfelden.**



## Ouverture d'un café associatif à Gougenheim : Au café des connexions



Des habitants de Gougenheim ont créé une association dans le but d'ouvrir de manière régulière un café. Il y sera prévu des animations diverses et variées : activités culturelles, musique, jeux, rencontre avec artistes ou artisans, tout en privilégiant la culture locale. Ce lieu de rencontre ainsi que les animations sont proposées aux habitants du village comme support à la création de lien intergénérationnelle. Pour y participer il suffira d'être membre.



L'ouverture est prévue le 10 janvier 2024 : ce sera l'occasion de tirer les rois tous ensemble. Le café sera ouvert le mercredi en semaine paire de 18h à 22h à la salle du Presbytère (à côté de l'église). Le planning des animations des 6 premiers mois est déjà disponible dans l'agenda du bulletin. Dans la mesure du possible un repas sera proposé à chaque ouverture soit avec la présence de **Biscuits & Bredele**, soit avec la participation d'un foodtruck.

ENEZ NOMBREUX !

L'équipe constituante formée de Laurence, Aurore, Claire, Joëlle, Florence, Christian, Céline, Julien, Clémentine, Addil (et Diane) de gauche à droite :



Un nouvel adhérent à l'association :



Adhésion



**Tarifs à l'année :**

plein tarif	5€
membre bienfaiteur	à partir de 10€
tarif réduit	2€
mineur (16 – 18 ans)	gratuit

**Pourquoi une adhésion obligatoire ?**

La loi Française ne nous permet qu'un nombre limité d'évènements avec vente d'alcool sans licence. La création d'évènements réservés aux adhérents de l'association nous permet donc de proposer une carte complète à chaque ouverture. Ce modèle est celui choisi par tous les cafés associatifs existants que nous avons pu rencontrer.

De plus « Au Café Des Connexions » est une association sans but lucratif et avec peu de moyen. Adhérer c'est nous soutenir dans cette aventure.

Enfin en devenant adhérent, vous avez vous aussi votre mot à dire pour faire de ce café VOTRE café. N'hésitez pas à partager votre avis, et participer aux réunions et à l'assemblée générale.

Bienvenue,  
« Au Café Des Connexions »

La boîte à livre disponible dans la salle du presbytère.



Le café prêt à vous accueillir



Pour plus d'actualités suivez nous en ligne :



[https://mobilizon.fr/@cafe\\_cooperatif](https://mobilizon.fr/@cafe_cooperatif)



<https://www.intramuros.org/gougenheim/agenda>



<https://www.facebook.com/profile.php?id=61555019799543>



[https://instagram.com/au\\_cafe\\_des\\_connexions](https://instagram.com/au_cafe_des_connexions)





## Découverte du métier d'assistante maternelle

L'assistant maternel est un professionnel de la petite enfance qui accueille des enfants à son domicile. Agréés par la Collectivité Européenne d'Alsace, les assistants et assistantes maternels sont un maillon indispensable de l'offre de modes de garde faite aux familles. Pendant que les parents travaillent, ils accompagnent les enfants dans leurs besoins quotidiens et proposent un programme d'activités ludiques telles que sorties au parc, au relais petite enfance ou à la médiathèque, qui favorise leur développement. Rencontrez Joëlle Steinbach, assistante maternelle à Gougenheim.

croiser aux heures d'école accompagnant les plus grands à la maternelle et promenant les plus petits.

Lorsqu'on lui demande ce qu'elle préfère dans son métier, Joëlle parle spontanément du fait de voir les enfants grandir et s'épanouir. Elle prend soin d'eux et en retour profite chaque jour de leur joie de vivre.

Joëlle est en lien avec le Relais Petite Enfance (RPE) du Kochersberg (anciennement appelé RAM), situé à Truchtersheim. Via le RPE elle propose aux enfants des ateliers à thème et partage avec d'autres assistants maternels du territoire.



Passionnée depuis toujours par les métiers de la petite enfance, Joëlle s'est lancée avec bonheur dans le métier d'assistante maternelle dès 1997. Elle a gardé jusqu'à aujourd'hui une quarantaine d'enfants, et exerce ses talents depuis 3 ans à Gougenheim. Elle accueille les enfants à son domicile situé au sommet de la rue des Acacias. On peut la

N'hésitez pas à contacter Joëlle si vous cherchez un mode de garde pour vos enfants. Elle est actuellement la seule assistante maternelle référencée par la CEA à Gougenheim, suite au départ en retraite d'Isabelle Etienne que l'on remercie infiniment d'avoir gardé et accompagné pendant des années nos jeunes du village.

N'oublions pas que le métier d'assistant maternel est primordial pour notre communauté. Il est également sujet à une certaine précarité, soumis aux ruptures et changements de contrat, alors sachons les accompagner au mieux dans ces transitions.

## En quête d'une assistante maternelle ?

Vous pouvez vous adresser au Relais Petite Enfance du Kochersberg :

5 rue du Général Leclerc 67370 Truchtersheim

Tél. 03 88 51 00 03

relaispetiteenfance.kochersberg@alef.asso.fr

Facebook : @Relais Petite Enfance kochersberg-Ackerland

Vous pouvez également consulter la liste à jour des assistants maternels agréés par la CEA : <https://www.alsace.eu/carte-assistants-maternels-bas-rhin>



## Devenir assistant-e maternel-le

Pour devenir assistant maternel, il faut obtenir un agrément délivré par le Président du Conseil Départemental. Il est accordé après formation et évaluation par les professionnels du service de Protection Maternelle et Infantile (PMI), et une visite à domicile qui permet d'établir le nombre d'enfants que l'on peut accueillir.

Avant cela les futurs candidats peuvent suivre une formation initiale gratuite organisée et financée par les services du département. Il est ensuite possible de suivre jusqu'à 58h de formation chaque année par le biais du DIF.

Des réunions d'information sur le métier d'assistant-e maternel-le sont organisées régulièrement sur tout le département.



### Souvenirs, souvenirs ...

A évènement exceptionnel, rentrée exceptionnelle. En ce lundi 6 janvier 1992, les leçons de math et de français sont quelque peu raccourcies : il faut confectionner des "flammes olympiques" pour, le lendemain, ovationner la vraie Flamme olympique qui, en route vers Albersville, passera par le Kochersberg ! Branle-bas de combat dans la classe... Du jamais vu !



En ce début d'après-midi, le brouillard rend la froidure plus mordante lorsque le mini-bus (conduit par les enseignants) dépose les élèves des cours élémentaires et moyens, à la sortie de Woellenheim. L'excitation, à son comble, diminue à mesure que le temps passe... à attendre, attendre plus ou moins patiemment.

Quand soudain apparaissent deux sportifs, tout de blanc vêtus et accompagnés d'un motard, une explosion de joie les accueille, les acclame, les applaudit ! Quelques minutes de liesse générale et déjà LA flamme disparaît dans la foule ; elle restera dans les mémoires ! Finis les hurras. C'est le moment de se réchauffer les mains en tenant serrée la boisson chaude offerte par la municipalité de Willgottheim, puis de reprendre le chemin de l'école.



Dans quelques mois, la flamme olympique repassera par l'Alsace, mais vraisemblablement sans que les élèves de notre école intercommunale aient la même chance de la voir.

Quant à moi, revoir les photos de ces jeunes - aujourd'hui parents - me fait penser au poète romantique qui souhaitait que le temps suspende son vol ; mais hélas,

*"... le temps n'a point de rive ; il coule, et nous passons !"*

M. Starck







### Les « Hofname » de Gougenheim (suite) - Rue des Bergers

N° 10 RUE MERCIÈRE : « S'LEWE »



Le 13 mars 1796 Joseph HALBWACHS, maréchal-ferrant à la ferme « s'Schmetts » achète pour 576 Livres " das Alte Hirtenhaus " pour son beau-fils Jean-Jacques SCHAAN, fils du 1er lit de son épouse Madeleine EHRET ( mariée précédemment à Hans SCHAAN der Jünge ).

Jean Jacques SCHAAN, forgeron-journalier est né en 1771, il épouse en 1797 Marguerite SCHNEIDER (1780-1825) originaire de Schaffhouse. Le couple aura trois filles : Marie Madeleine (1798-1801), Marie Catherine (1800-1805) et Anne (1805-1870) qui sera mercière.

Jean Jacques SCHAAN décède prématurément en 1814, Anne n'a que 17 ans quant elle épouse en 1812 Jacques LEJEUNE (1798-1843) aide d'école, le fils de l'instituteur Nicolas LEJEUNE, auquel il succédera comme maître d'école puis cultivateur. De leurs 12 enfants, 6 ne survivront que quelques mois ! Marie Rosalie (1831-1898) épouse en 1859 Jacques RECHT originaire de Wingersheim, éclusier à Mutzenhouse. Ils construiront dans la « kapellengass » actuellement 29 rue de Mittelhausen leur ferme en emportant le hofname « s'Lewe ». Mais c'est la fille aînée : Marie Madeleine qui hérite de la ferme paternelle.

Marie Madeleine SCHAAN (1824-1901), épouse en 1859 Jacques KLEIN (1824-1905), cultivateur venant de la ferme « s'Gretels », petit fils de François-Joseph « s'Danie ». C'est probablement lui qui construit et agrandit la nouvelle ferme, tandis que son épouse continue de tenir l'épicerie. Le couple aura 3 garçons : Alphonse (1862-1863) meurt en bas-âge à 18 mois ; C'est le fils aîné : Charles (1860-1930), le fils aîné reprend la ferme.

Spezereihandlung von Karl Klein



épicerie de Charles KLEIN

Charles KLEIN, cultivateur et épicier épouse en 1887 sa voisine Angélique RAUCH (1861-1911) de la ferme « s'Keaffer-Mechels » avec laquelle il aura trois enfants : Alfred (1886-1936), Maria (1887-1935) qui épouse en 1909 Joseph STEINMETZ à la ferme « s'Steckelwewers » et Édouard (1894-1918) tombé à la guerre. Veuf, Charles se remarie en 1923 avec Rosalie KLEIN (1874-) de la ferme « s'Stizlis » avec laquelle il s'installe dans la maison en face : « s'Badous » après avoir transmis sa ferme à son fils : Alfred.

Alfred KLEIN (1886-1936), cultivateur, épouse en 1911 Rosa LUTZ (1886-1947) venant de la ferme « s'Meisters ». De leurs huit enfants, deux seulement atteindront l'âge adulte, les six autres ne survivant que quelques mois.

Edmond, dit Édouard (1919-2000) sera le dernier exploitant de la ferme. Resté célibataire, il sera maire de la commune de 1965 à 1969. Il occupe également les bâtiments agricoles de sa tante Maria « s'Steckelwewers » rue de la Montée. Sa sœur : Augusta (1926-2002) restée également célibataire le seconde dans son exploitation tout en tenant jusque vers la fin des années 70 l'épicerie-bazar...

Après leur décès la ferme a été rachetée par une société immobilière qui après d'importantes modifications a créé 9 appartements.



La ferme « s'Lewe » avant les travaux de transformation



### N° 8 RUE MERCIÈRE (AUTREFOIS ENTENFANG) : « S'KEAFFER-MECHELS ».

Hans GRÖNER, tonnelier né à Rohr, épouse en 1705 Anna HEIM, sage-femme à Gougenheim. De leurs 9 enfants, 4 décèdent avant leur dixième anniversaire. Parmi leurs enfants : Eva (1706-1751) épouse en 1732 le tisserand Hans GRABER à la ferme « s'Orwels », Hans (1713-1781), cultivateur et huilier épouse en 1733 Brigitte LUX et construit sa ferme au Ziegersberg rue du moulin. Madeleine née en 1716 se marie en 1737 à Laurent SIMON à Willgottheim, Michel (1721-1802) reprend la maison paternelle. Il épouse en 1745 Gertrude SCHABEL originaire de Mittelbronn. Anna HEIM décède en 1757.

Michel GRÖNER également tonnelier est à l'origine du hofnâme. Parmi leurs 6 enfants, plusieurs meurent en bas-âge et c'est Jean-Michel (1753-1798) qui succède à son père comme tonnelier. Il épouse vers 1776 Christine RECHT originaire de Schaffhouse. Neuf enfants naissent au foyer, mais leurs trois garçons n'atteignent pas l'âge de deux ans : Madeleine née en 1786 épouse en 1805 Théobald ZEHNACKER à Rohr et c'est Rosine, leur fille aînée (1777-1810) qui hérite de la ferme paternelle après avoir épousé en 1798 François-Antoine RAUCH (1775-1829), faiseur de bas. C'est le fils d'Ignace RAUCH, bourreau et cultivateur à la ferme « s'Meisters ».

Leur fille : Salomé (1799-1885) épouse en 1827 Laurent RECHT tailleur d'habits ; Xavier né en 1802, également faiseur de bas épouse en 1834 Marie Elisabeth HASSELMANN de la ferme « s'Deawelde » ; Silvestre, Victor, Marie-Louise et Napoléon décèdent en bas-âge et c'est François-Antoine junior (1804-1846), cultivateur, qui hérite de la ferme. Son père épouse en secondes noces en 1811, Anna SHAAN (1769-1820), la fille de Hans SCHAAN maréchal-ferrant de la ferme « s'Schmetts ».

François-Antoine RAUCH épouse en 1830 Marie MARXER (1804-1852) de la ferme « s'Nonnemachers ». Trois de leurs enfants ne survivront que quelques jours, Laurent né en 1839 décède à 19 ans, François-Antoine (1830 -1909) s'installe en tant que tailleur à Saumur après avoir épousé en 1869 Marguerite MARIN et c'est Michel (1834-1913), cultivateur, qui reprend la ferme paternelle après avoir épousé en 1860 Salomé HOLTZER (1833-1909) de la ferme « s'Schmett-Peters ».

Michel RAUCH et son épouse auront 3 enfants : Angélique (1861-1911) épouse en 1887 son voisin Charles KLEIN à la ferme « s'Lewe » ; Albert (1865-1945) sera tailleur à Saumur après avoir épousé en 1898 Lucienne REBELLAU et c'est Désiré (1864-1936) qui reprend la ferme.

Désiré RAUCH, cultivateur, épouse en 1897 une cousine : Célestine HOLTZER née en 1872 à Rimsdorf. Le couple aura 5 enfants, mais les deux derniers nés en 1919 et 1913 ne survivront que quelques jours. L'aîné : Armand (1898-1975) sera professeur de mathématiques, son fils Jacques RAUCH revient passer sa retraite dans leur maison construite à l'entrée du village ; Gaston (1901-1950) reprend la ferme paternelle ; Maria (1902-1983) épouse en 1927 Joseph RIEHL à la ferme « s'Danie ».



Désiré et Célestine

Gaston RAUCH, agriculteur épouse en 1930 Joséphine HIEGEL (1908-1970) originaire d'Offenheim. Ils auront deux fils : Armand (1931-2023), ingénieur à Paris, épouse en 1967 Monique GOHARD, la sœur de l'épouse de Jacques RAUCH. Ensemble ils construisent une nouvelle maison (résidence secondaire) au n°6 rue mercière où se trouvait la ferme « s'Schuemàchers ».

Jean RAUCH, (1934-2016), cultivateur, le fils cadet reprend l'exploitation familiale. Il épouse en 1971 Yvonne CHARPENTIER (1938-2022) originaire de Plaine. Elle animera et présidera de longues années le Club des Aînés. Jean sera maire de Gougenheim de 1969 à 1995.



### N° 6A RUE MERCIÈRE (AUTREFOIS ENTENFANG) : « S'ZANZE » PUIS « S'SCHUEMÀCHERS ».

Le hofnâme fait référence au prénom de Vincent SPEICH (Vinzenz dit Zanz) (1784-1862), journalier originaire de Huttendorf, il a épousé en 1809 Salomé LUX (1787-1838), la fille de Martin LUX et Catherine DISS de la ferme «





s'Schnieder-Mardels ». Le couple donne naissance à 10 enfants : Michel (1813-1878), le fils aîné, maçon-charpentier reprendra la ferme. Marie-Anne (1816-1851), épouse en 1845 le cantonnier Jean VOGLER à la ferme « s'Wasch-Vöjels » ; Antoine né en 1821 se marie en 1849 à Strasbourg avec Louise FINCK originaire de Dingsheim et Thérèse (1827-1899) épouse en 1853 son beau-frère : Jean VOGLER, veuf de sa sœur Marie-Anne.

Michel SPEICH épouse en 1840 Salomé SCHAETZEL (1815-1873), la fille de Martin SCHAETZEL et Christine ULRICH de la ferme « s'Najers ». De leurs 6 enfants, trois décéderont en bas-âge. François-Antoine (1846-1930), cultivateur, épouse en 1873 Marie Théophila MARXER née en 1852 à Altenheim. Après 1890, le couple à l'opportunité de racheter la ferme détruite par un incendie) de Laurent HIEGEL « s'Scharmàrders » située rue du Galgenberg à laquelle il apportera son hofname « s'Zanze ». Michel (1848-1876), le fils cadet est maître-cordonnier. Il épouse en 1872 Anne-Marie HEIM à la ferme « s'Wewer-Hansels ».

En 1890 la maison est signalée inhabitée. En 1895 elle est occupée par Aloyse MEYER qui déménage avant 1900 place de la Liberté.

Lors du recensement en 1900, la maison est habitée par Marie Thérèse KOEPFEL (1870-1939), la fille de Laurent de la ferme « s'Dresche-Mechels ». Elle donne naissance à une petite fille : Marie en mai 1897 qui décède en octobre ; une autre petite fille : Eugénie naît le 3 mars 1901 qui sera reconnue par Joseph BIETH (1871-1933), cordonnier originaire de Durningen lors de leur mariage le 18 mars 1901. Deux autres filles : Marie-Thérèse (1902) et Angélique (1905) ne survivront que quelques mois ; Joséphine née en 1904, restée célibataire, décède en 1930. Après le décès de son mari, Marie Thérèse déménage dans la maison en face « s'Zeders » et leur maison est inhabitée. Elle sera démolie par Armand RAUCH et son épouse Monique GOHARD pour construire leur nouvelle maison.



Ancienne maison disparue de la ferme « s'Shuemàchers »

## N° 6 RUE MERCIÈRE (AUTREFOIS ENTENFANG) : « S'SCHÜLZE ».

Le hofname « Shültze » fait référence au Schültheiss (prévôt) qui correspondait au maire sous l'Ancien Régime. La ferme originelle a probablement été construite par Hans Melchior KLEIN « Amtschültheiss » qui a succédé à la charge de Prévôt du baillage à son père Hans KLEIN de la ferme « s'Kappe ». Il épouse en 1690 Maria GILLY (Gillig) dont il aura 3 enfants : Brigitte (1693-1721) se marie en 1713 à Willgottheim avec Michel LORENTZ, Maître de Poste et Schultheiss ; Marie née en 1695, épouse Anthoni REDHABER, restaurateur « Zum Wilden Mann » à Strasbourg et Jean Henri né en 1698 poursuit des études à Molsheim pour devenir prêtre, il est signalé comme Recteur à Marlenheim au décès de sa mère.

Lorsque Hans Melchior KLEIN décède en 1699, Maria GILLY se remarie en 1701 avec Hans DOSSMANN, le fils du Schultheiss Claus DOSSMANN de Kleinfrankenheim. Leur couple aura également 3 enfants : Eve, Catherine et Jean tous décédés avant leur 5e anniversaire. Hans DOSSMANN meurt en 1711. Maria épouse en 3e noces en 1713 Hans ARBOGAST, fils de Claus ARBOGAST schultheiss de Wingersheim. Hans sera également schultheiss à Gougenheim, particulièrement apprécié par la population, il a l'honneur d'être enterré en 1752 dans le chœur de l'église. Très croyant, dans son testament, il choisit cinq congrégations religieuses pour célébrer 200 messes après sa mort. Lors de son inventaire, il est fait référence à une bague en or noir garnie de sept diamants, chose exceptionnelle dans le milieu agricole de l'époque !

Cette dernière union, ne laissant pas d'enfants, c'est le petit-fils de Maria : Hans Melchior LORENTZ (1719-1797), fils de Brigitte KLEIN et Michel LORENTZ de Willgottheim qui hérite de la ferme. Il a épousé en 1743 son arrière-cousine Catherine KIRSCH (1720-1754) petite fille de Antoine KLEIN ferme « s'Danie » qui avait succédé comme Amtschultheiss à Hans Melchior KLEIN. Hans Melchior LORENTZ succède à Hans ARBOGAST comme schultheiss et sera le dernier à exercer la charge. De son union avec Catherine sont nés 5 enfants : François Antoine (1745) ; Antoine (1748) décédé dans la journée ; Anne Marie (1749-1814) devient religieuse à Biblenheim ; Jean-Michel (1750) épouse en 1774 Marie-Thérèse WACK veuve de Diebold WEINLING à Truchtersheim et François Joseph (1753-1762). Après le décès prématuré de Catherine, Hans Melchior épouse en secondes noces Marie Salomé KLEIN (1732-1802) de Wiwersheim qui donnera naissance à 12 enfants dont 5 décéderont en bas-âge. Marie-



Salomé née en 1763 épouse en 1789 Florent GANGLOFF ; Nicolas (1771-1846) épouse Anne-Marie KLEIN à la ferme « s'Danie » et c'est Jean-Melchior junior qui reprend la ferme paternelle.

Jean-Melchior LORENTZ (1759-1834), cultivateur devient maire de 1800 à 1821. Il épouse en 1789 Anne Marie GANGLOFF (1762-1827), la fille de Jean-Michel GANGLOFF cultivateur-aubergiste « Zùm Ochsen » à Willgottheim. Il s'agit donc d'un « düsch » (mariage croisé avec sa sœur Marie-Salomé). Le couple aura 7 enfants : Melchior (1789-1795) et Xavier (1791-1795) mourront jeunes ; Marie Catherine née en 1797 épouse en 1825 Geoffroy WILHELM, serrurier à Molsheim ; Anne Marie née en 1799 épouse André WILHELM, chirurgien à Sickingen près de Spire en Allemagne ; Salomé (1804-1878) épouse en 1828 Pierre HOLTZER, maréchal-ferrant à la ferme « s'Schmett-Peters » ; Jacques né en 1806 ne surviva qu'un an et c'est Joseph, né en 1801 qui reprend la ferme paternelle.

**Pendant la Révolution, la famille cachait souvent l'Abbé KEIM, prêtre réfractaire qui disait de temps en temps la messe dans des maisons particulières. Trahi un jour, il fut recherché par les « speckreiters » (milice révolutionnaire) mais ne fut pas reconnu sous son déguisement de domestique occupé à charger du fumier. Mais par là, la famille LORENTZ devint suspecte et dû s'exiler en toute hâte en novembre 1793 pendant la nuit. La grand-mère fut obligée de sauter par la fenêtre de la cuisine pour ne pas tomber entre les mains des « speckreiters ». La famille se réfugia à Kappeln en Allemagne. Jean Melchior traversa à diverses reprises le Rhin et l'armée ennemie pour venir chercher de l'argent qu'il avait caché au jardin ! Le reste de leur fortune fut volée entre-temps par des « patriotes » de Duntzenheim et Gougenheim. Son frère dut se cacher un certain temps dans la chapelle St Laurent et sous les combles de l'église. Après leur retour ils purent récupérer une partie du mobilier chez des « patriotes » du village !**

Joseph LORENTZ (1801-1859), cultivateur-cabaretier épouse en 1829 Catherine HIEGEL (1804-1883) originaire de Landersheim. Douze enfants naissent au foyer, mais beaucoup décèdent en bas-âge. Marie Catherine, née en 1832 s'est mariée en dehors du village à Auguste SPRINGER. Le fils aîné : Jacques, né en 1835 épouse Marie Anne WEBER et part à Paris où il sera portier. Jean-Michel (1837-1858) décède à l'hôpital militaire de Thionville alors qu'il fait son service au 6e escadron du 3e Régiment de Chasseurs.

La ferme est détruite par un incendie entre 1851 et 1856 et Joseph, son épouse et leur fille Ursule âgée de 10 ans, occupent un logement provisoire Rue Neuve. Après le décès de Joseph en 1859, son épouse et sa fille sont recensées dans le jardin de la ferme « s'Danie » (s'bàchhiesel).

En 1866 Marie Catherine LORENTZ (1832-1920) qui a perdu son mari revient à Gougenheim pour succéder comme aubergiste à son père, aidée par Ursule (dite Marguerite) (1845-1889) cuisinière de profession. Est-ce elle qui a fait bâtir la nouvelle maison ? En 1880 leur neveu Auguste (1865-1908), le fils de Jacques les rejoint et exerce le métier d'épicier dans la nouvelle maison

Auguste LORENTZ épouse en 1900 Joséphine HIEGEL, née en 1876 à Offenheim. Ils ont le malheur de perdre 3 enfants, bébés de moins d'une année. Marguerite Augustine née

en 1906 épouse en 1925 Marcel GIMBS à Brumath et c'est sa sœur Marie Catherine née en 1902 qui reprend la ferme paternelle. Elle épouse en 1927 François Joseph LUX né en 1897 dans la ferme « s'Wolfe ». Cultivateur, il sera maire du village de 1941 à 1965. Leur fils Raymond sera le dernier exploitant de la ferme. Joseph décède en 1971, son épouse meurt en 1973.



L'épicerie d'Auguste LORENTZ au début du 20e siècle

Raymond LUX (1927-1992) épouse en 1957 Marie Laure LUX née en 1930 à Schnersheim. A partir de 1958 elle a tenu la « Coopé » pendant une quinzaine d'années. Elle habite toujours la maison familiale. Le couple a donné naissance à deux enfants : Denis (1958-2010) décédé bien trop jeune et Véronique née en 1961 qui a épousé Dominique KLEIN de la ferme « s'Kappe ». Leur couple construit leur nouvelle demeure rue de Durningen.



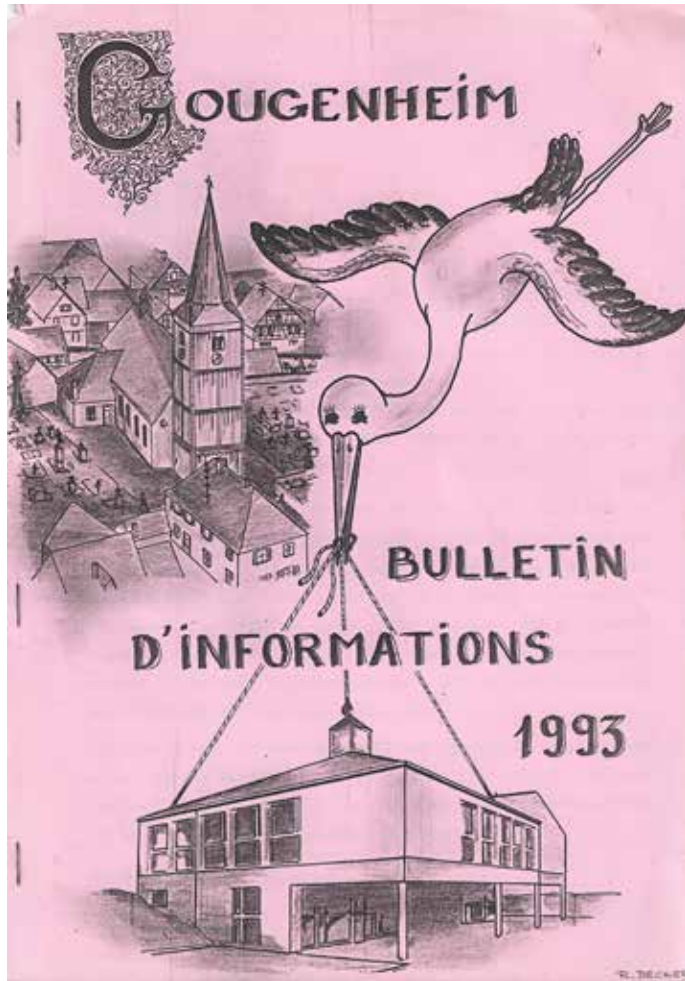
Joseph LUX, son épouse Marie et leur fils Raymond à côté de la sœur de Joseph : Marie Madeleine épouse REINHART « s'Bàches »



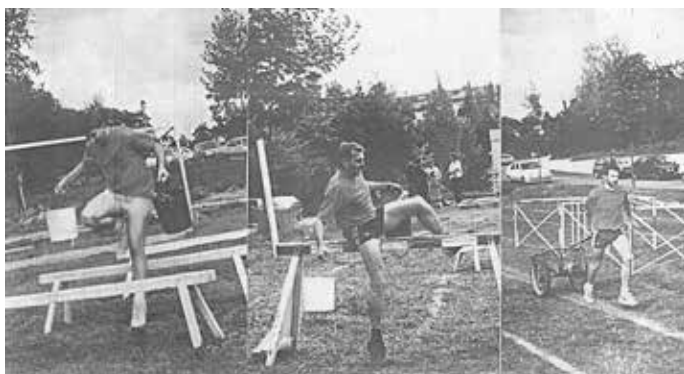


## Il y a 30 ans à Gougenheim... 1993

En 1993, une nouvelle technologie encore relativement confidentielle est rendue publique et accessible à tous : le World Wide Web. C'est le grand début d'Internet pour le grand public, qui révolutionnera notre société pour le meilleur et pour le pire (libre à chacun de juger). En France on découvre Les Visiteurs au cinéma, Pierre Bérégovoy nous quitte et Johnny enflamme le Parc des Princes. Les amateurs de foot se désespèrent devant France-Bulgarie, qui priva la France d'une participation à la Coupe du Monde. L'Amérique, nous voulions l'avoir mais nous ne l'aurons pas.

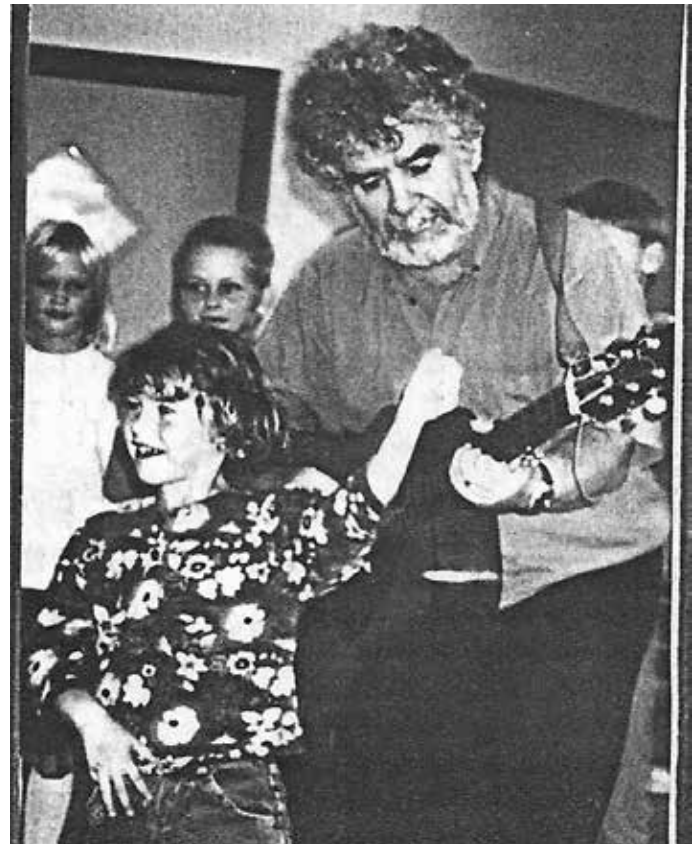


En septembre on se passionne pour le tournoi intersociétés organisé par les pompiers (l'histoire ne dit pas qui a remporté la victoire, les plus anciens s'en souviendront peut être).



A Gougenheim, 1993 est marquée par l'ouverture en grande pompe de la nouvelle école. Ce sont quelques 37 élèves, accompagnés de Mme Béatrice Robert et Mr le directeur Martin Starck, qui prennent possession des lieux à la rentrée scolaire de septembre. Pour environ 3 Millions de Francs, la commune est désormais dotée d'une salle polyvalente ouvrant de nouvelles perspectives à ses habitants et à ses associations.

Au cours de l'année les enfants ont la chance de croiser la route et la guitare de René Egles, et pour les plus sportifs de participer à la sortie vélo organisée par l'ASCSG (plus de 50 km parcourus pour les plus téméraires).



Nos infatigables pompiers trouvent également le temps de construire un four à tartes flambées, inauguré lors du traditionnel Pompier Fescht de juin.



Enfin les fidèles peuvent profiter d'une Église de Saint Laurent fraîchement restaurée. Les travaux réalisés l'année précédente en font un lieu accueillant et chaleureux.



## Minn Elsàss

Ich komm vom è Land,  
 Breit von Zawèrè béss Strossburi,  
 Gèklempt zwischè Frankriech und Ditschland,  
 Lang von Pfirt béss Wissèburi,  
 Ich binn ein's,  
 Awèr méhr sind viel,  
 Unsèri Fahnè Rot und Wiss,  
 Und unsèri Muttersproch è Wèerdèr Spéél,  
 Ich binn è elsassèr,  
 Z'édèr ganz kleinès Kind,  
 Und inn minnem Herz fèrr émmèr,  
 Wie t'Sonnè und dè Storich émm Wind,  
 Unsèri Hiessèr sinn u'ss Lèhmè und Holz,  
 Und inn dè Lèdè è kleinès Herz,  
 Unsèri Schloepffkapp unsèrr Stolz,  
 Wie d'Brètschd'll, è Amèr métt d'm è guedèr Schèrtz,  
 Ich komm vom è Land,  
 So horr wie dè Odiliè Berri,  
 Und métt'handèr Hand inn Hand,  
 Kemmpfè méhr fèrr unsèrr Land,  
 Dènn ich komm vom dèm Land,  
 So wie Dü, ich, méhr...sinn è Familie,  
 Halb Franzesch halb German,  
 Awer Brüdèr fèrr unser Land,  
 Ich binn ein's,  
 Awèr méhr sind viel,  
 Und métt dè Pfüscht off dè Héh und viel Schweiss,  
 Ereischè méhr unsèr t'Zéhl,  
 Dènn ich binn è elsassèr,  
 So wie Dü minn Kind,  
 Dann wenn's bè Lébt helf m'r,  
 Das déss nétt allès vortfleyt métt d'm Wind !  
 D.F.

## Mon Alsace

Je viens d'un pays,  
 Large de Saverne à Strasbourg,  
 Coincé entre la France et l'Allemagne,  
 Long de Ferrette à Wissembourg,  
 Je suis un,  
 Mais nous sommes beaucoup,  
 Notre drapeau rouge et blanc,  
 Et notre langue maternelle un jeu de mots,  
 Je suis un alsacien,  
 Depuis tout petit enfant,  
 Et dans mon cœur pour toujours,  
 Comme le soleil et la cigogne dans le vent,  
 Nos maisons sont en argile et en bois,  
 Et dans nos volets un petit cœur,  
 Notre coiffe à nœuds notre fierté,  
 Comme le Bretzel, un Amer-bière avec une bonne blague,  
 Je viens d'un pays,  
 Aussi haut que le mont Saint-Odile,  
 Et ensemble main dans la main,  
 Nous nous battons pour notre pays,  
 Car je viens de ce pays,  
 Comme toi, moi, nous...sommes une famille,  
 Moitié français moitié german,  
 Mais frères pour notre pays,  
 Je suis un,  
 Mais nous sommes beaucoup,  
 Et avec le poing levé et beaucoup de sueur,  
 Nous arriverons à notre but,  
 Car je suis un alsacien,  
 Tout comme toi mon enfant,  
 Alors s'il te plaît aide moi,  
 Que tout cela ne s'envole pas avec le vent.







Diffusion gratuite

**Mairie de GOUGENHEIM**

Tél. : 03 88 70 57 32

Site : [www.gougenheim.fr](http://www.gougenheim.fr)

Ce bulletin couvre la période de  
janvier 2023 à décembre 2023

**Directeur de publication :**

M. Laurent KRIEGER

Numéro tiré à 150 exemplaires

Reproduction et vente interdite

Parution février 2024

**Composition et impression :**

Groupe CAR Impression Numérique

Tél. : 03 88 41 88 99

Dépôt légal : mars 2024

*Par respect de l'environnement, ce document  
est imprimé sur du papier sans chlore certifié  
PEFC*